

L'image de l'institution scolaire dans les journaux lycéens

Journaux lycéens 2002/2003

Nathalie Lescaille
Chargée d'études

Laurence Corroy
Coordination scientifique

Pascal Famery
Responsable des journaux scolaires et lycéens au CLEMI national



Journaux scolaires et lycéens > **Études**

Correction révision : Françoise Moussu
Conception graphique : Pascal Famery
Mise en page : Alain Chevallier
Édité par le Clemi - Décembre 2004

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information
391 bis, rue de Vaugirard F 75015 Paris
Téléphone (33) (0)1 53 68 71 00 - Fax (33) (0)1 50 16 82 / 54 74
www.cleml.org

Responsable «Expression des jeunes - Journaux scolaires et lycéens» :
Pascal Famery - p.famery@cleml.org (01 53 68 71 13)

L'image de l'institution scolaire dans les journaux lycéens

Journaux lycéens 2002/2003

CHAPITRE 1

Le cadre scolaire

CHAPITRE 2

Les représentations des professeurs

CHAPITRE 1

Le système éducatif

4 • L'image de l'institution scolaire dans les journaux lycéens

Introduction

Notre sujet d'étude porte sur la représentation que donnent les élèves du second degré de l'institution scolaire dans les journaux qu'ils réalisent et publient au sein de leur lycée. Nous nous sommes cantonnés à l'analyse de la presse lycéenne qui s'avère la plus représentative de l'opinion des élèves, en comparaison avec les publications scolaires et collégiennes, davantage encadrées par le personnel enseignant, et réduisant, de fait, la spontanéité et la sincérité des jeunes rédacteurs soumis au regard des adultes.

Par ailleurs, nous avons travaillé sur un échantillon de ce terrain, à savoir les journaux lycéens publiés durant l'année scolaire 2002-2003, dont disposait le centre de documentation du CLEMI. Ces journaux sont envoyés au CLEMI dès leur parution, selon la circulaire officielle du 1er février 2002 instaurant le dépôt pédagogique obligatoire, pour répondre à sa mission d'archivage et de conservation des journaux produits dans les établissements scolaires. Chaque année, environ 400 journaux lycéens (100 à 200 titres) sont ainsi recensés. Numéros uniques ou publications périodiques, ces titres proviennent de lycées (généraux, techniques, professionnels) publics et privés, de toutes les académies françaises.

La méthodologie, c'est-à-dire l'ensemble des procédés techniques nous permettant de mener à bien notre recherche (choix d'un corpus clairement délimité, méthode de recueil de données et d'analyse), s'appuie sur le travail de Laurence Bardin.

Elle définit le corpus comme l'« *ensemble des documents, personnes, lieux pris en compte pour être soumis aux procédures analytiques*¹ » Sa constitution implique des choix satisfaisant aux critères d'exhaustivité, de représentativité, d'homogénéité et de pertinence. Pour répondre à notre sujet, nous avons donc constitué un corpus comprenant uniquement les articles de l'échantillon qui abordaient le thème de l'institution scolaire - articles provenant de 205 journaux (114 titres).

Selon Laurence Bardin, l'analyse de contenu est « *un ensemble de techniques d'analyse des communications utilisant des procédures systématiques et objectives de description du contenu des messages*² » Parmi les différentes techniques d'analyse de contenu, nous avons choisi l'analyse thématique, qui consiste à étudier

1) Laurence Bardin, *L'analyse de contenu*, Paris : PUF, Le Psychologue, 1996, p 127.

2) Laurence Bardin, *op. cit.*, p 42.

le ou les thèmes abordés dans un texte, optant pour un regard quantitatif (ex. : fréquence des thèmes) et qualitatif (ex : valeurs de références ou modèles de conduites véhiculés).

Trois thématiques récurrentes, qui font l'objet des trois chapitres de notre recherche, sont apparues : les représentations du cadre scolaire, du corps professoral et du système éducatif. L'analyse thématique nécessite la mise en évidence d'un ou de plusieurs thèmes (ou items de signification) dans une unité de codage préalablement déterminée. Les unités de découpage de notre corpus sont le paragraphe, la phrase ou le groupe de mots. Leurs résultats (typologies et fréquences des thèmes) sont présentés dans le développement de la recherche, sous forme de tableaux laissant apparaître les opérations de catégorisation effectuées, commentaires et citations d'articles à l'appui.

Nous tenons à préciser que nos résultats ne visent pas l'exhaustivité. Nous travaillons sur un échantillonnage, avec tous les risques que cela comporte. De plus, les rédacteurs de journaux lycéens ne représentent qu'une infime partie de la communauté lycéenne française. Les représentations de l'institution scolaire dégagées dans cette recherche ne sont donc pas nécessairement partagées par la totalité de cette population. Nos résultats ne pourront donc apporter que des tendances, des sensibilités et ne sauraient prétendre révéler une unité de ton et de pensée, la presse lycéenne étant elle-même multiple, protéiforme, traversée de courants divers, voire opposés.

CHAPITRE 1 :

Le cadre scolaire



Un lieu d'investissement identitaire

A. UNE REPRÉSENTATION STRUCTURELLE 8

- 1. Lieux de détente et équipements 8
- 2. Appréciation d'ensemble 10

B. UN SENTIMENT D'APPARTENANCE 12

- 1. L'appropriation « psychologique » du lycée 12
- 2. L'appropriation physique des lieux 13
- 3. Un attachement affectif 15



Un espace de socialisation

LA SOCIALISATION VUE PAR LES LYCÉENS 17

- 1. Typologie de la socialisation scolaire 17
- 2. L'apprentissage de la sociabilité 19
- 3. Un nouveau rapport au monde 20



L'incarnation d'un système scolaire perfectible

UNE ORGANISATION DÉFAILLANTE 23

- 1. Une attitude rétive aux contraintes 23
- 2. Dysfonctionnements structurels 25

I Un lieu d'investissement identitaire

La presse lycéenne illustre abondamment l'investissement identitaire dont le cadre scolaire fait l'objet de la part des lycéens. Par le biais de visites guidées, ou de simples évocations, les locaux, espaces et équipements qui structurent leur lycée sont décrits par les élèves, comme s'ils évoluaient au sein de leur propre habitation. Les réflexions sur les origines, le nom ou l'évolution de leur établissement, sont autant de façons de marquer leur territoire et d'en souligner la spécificité. Cette appropriation psychologique du cadre scolaire se double d'une implication concrète, physique, dans la gestion des lieux. Enfin, les descriptions esthétiques et sensibles retranscrites par les élèves dans leurs articles traduisent une représentation émotionnelle du lycée.

A. Une représentation structurelle

Nous avons distingué cinq types d'infrastructures décrites par les lycéens : les locaux pour la détente, les équipements, les locaux annexes, les salles d'études et la vision d'ensemble du lycée.

Typologie des composantes du cadre scolaire :

Les infrastructures scolaires destinées aux loisirs ou au repos sont abordées plus fréquemment que les lieux dédiés aux études. De même, les équipements et locaux annexes semblent préoccuper les élèves davantage que les salles de cours... Autrement dit, le lycée est pensé comme un territoire de vie à part entière, et non pas comme un simple lieu de travail, comme en témoignent les exemples ci-après.

1. Lieux de détente et équipements

Repas à la cantine et activités périscolaires le midi, pauses à la cafétéria ou sous le préau lors des interours et de la récréation...³ Toutes les occasions sont bonnes pour profiter des espaces propices à de brefs instants de répit entre les cours. Lorsqu'ils

3) « Comme vous avez pu le constater, le lycée a investi dans l'agrandissement du préau (ce sera quand même mieux s'il pleut !) » (Ze Ba-U, lycée d'Artois, Nœux-les-Mines, juin 2003), « Plus de cafet'. cet endroit est le vôtre, ce serait dommage de ne pas en profiter... Afin d'éviter sa fermeture, inscrivez-vous avec votre classe pour une semaine de service. » (Le P'tit Raoul, lycée Raoul Valdepied, Evron, décembre 2002).

Typologie des composantes du cadre scolaire :		
Thèmes	Nombre d'items	Fréquence (%)
Locaux pour la détente	65	36,7
- Cantine	26	
- MDL (Maison des lycéens)	16	
- Cour	15	
- Cafétéria	8	
Équipements	40	22,6
- Sécurité	12	
- Matériel	9	
- Mobilier	7	
- Informatique	5	
- Sonnerie	4	
- Distributeur	3	
Locaux annexes	31	17,5
- Internat	11	
- Couloirs	8	
- Administration (bureaux)	4	
- Toilettes	3	
- Infirmerie	3	
- Hall	2	
Locaux pour étudier	29	16,4
- Salles de cours	15	
- CDI	8	
- Gymnase	6	
Vision d'ensemble du lycée	12	6,8
- Localisation	6	
- Façade, toit	4	
- Plan	2	
Total	177	100

décrivent leur lycée, les locaux destinés au repos et à la détente sont les plus évoqués par les journalistes lycéens : la cour (ou le préau), la cantine, la cafétéria et la Maison des lycéens (plus communément nommée MDL ou foyer), particulièrement appréciée :

« La cité scolaire aux quelque 2 100 élèves (...) bénéficie d'énormes avantages par rapport aux autres lycées du Blaisois. En effet, nous sommes les seuls à posséder une MDL.⁴ »

La qualité des salles de détente fait l'objet d'une attention particulière, alors que les journaux lycéens s'attardent deux fois moins sur les locaux où se déroulent les cours.

Les trois lieux d'apprentissages scolaires du lycée (salles de cours, CDI et gymnase) sont parfois évoqués, mais se déclinent rarement en articles très développés. Les élèves portent un certain intérêt aux équipements dont est doté l'établissement, qui participent de leur réussite scolaire, comme le matériel informatique ou le mobilier.

Tous les équipements sont soumis à un contrôle minutieux, qu'il s'agisse de la sécurité, du matériel scolaire et informatique en passant par le mobilier, le distributeur de boissons et même la sonnerie. Les dysfonctionnements ne manquent pas d'être épinglés⁵ dans les pages du journal, les bons points distribués⁶.

2. Appréciation d'ensemble

Les couloirs, le hall, les toilettes, les bureaux de l'administration ainsi que l'internat pour certains élèves, sont aussi soumis au jugement des jeunes journalistes. De sim-

4) *August'un*, lycée Augustin-Thierry, Blois, février 2003.

5) « *La dépression de la machine à café. (...) Cinq bâtonnets pour un café non sucré, un cappuccino sucré quand on demande tout l'inverse, dans ses longs moments de dépression, elle rend quatre-vingt cents quand on en a mis quarante.* » (*JHASALTRAMAJJYC*, lycée Jules-Verne, Nantes, décembre 2002).

6) Les nouveautés sont bien accueillies. Ainsi le *P'tit Moulin* fait part des prochaines améliorations : « *Il est en projet qu'à la rentrée 2003, une nouvelle clôture nous entoure afin d'éviter l'intrusion d'individus extérieurs au lycée.* » Lycée Jean-Moulin, Saint-Armand-Montrond, avril 2003. Tout comme *L'Esprit Montesquieu* : « *Une partie du mobilier arrivée récemment va remplacer des fauteuils et des chaises lustrés par des milliers de fessiers lycéens* », décembre 2002, Bordeaux. *Coucou Niouzes* remarque la bonne tenue du matériel : « *Poursuite de la visite par les ateliers, extase, pas un grain de poussière sur des machines impeccables, toutes impeccables... !* » Lycée professionnel René-Couzinet, Challans, mai 2003. *Descartes Mag*, quant à lui, presse son lectorat d'essayer le matériel informatique : « *Grâce à une dotation de la région, notre CDI a fait l'acquisition de nouveaux ordinateurs (...). Pour le moment, ils sont équipés de Windows 98, du logiciel du CDI (BCDI) et sont reliés au Net. Mme C. dispose aussi de divers Cd-Rom que vous pouvez consulter.* » Lycée René-Descartes, Champs-sur-Marne, février 2002.

ples lieux de passage mais qui revêtent une importance certaine aux yeux des élèves : cette mobilité étant synonyme de rencontre et d'autonomie, offrant une respiration entre deux séquences d'immobilité en salle de cours.

« Ce dédale de couloirs, de portes et de salles, qui se suivent et se ressemblent (...), ces couloirs, que vous arpentez de long en large, dans lesquels vous croisez des regards qui vous marquent et vous touchent, que vous essayez de capter en vain.⁷ »

Les toilettes et l'infirmerie, aussi utiles que stratégiques au quotidien, font l'objet d'articles récurrents, car elles sont des lieux d'échanges particulièrement prolifiques.

Les journaux lycéens proposent en outre une vision globale de leur lycée : sa localisation géographique, son aspect général (toits, façades), ou même ses plans, quand ils parviennent à se les procurer :

« Notre lycée va être reconstruit en centre ville. (...) Pour en savoir plus, nous avons décidé d'interviewer Monsieur le proviseur. (...) Le nouveau lycée se situera entre la gare et l'hôtel de ville.⁸ »

« Revenons quelques mois en arrière ! "Le plan du lycée ne nous a pas encore été fourni par les architectes, mais dès que nous l'aurons, nous vous le mettrons en vue." L'administration disait cette phrase devant tous les internes réunis en grande pompe, aujourd'hui le plan est affiché dans le self...⁹ »

Les descriptions n'omettent aucun détail : *« Tout d'abord, la couverture du porche de Joyeuse a été rénovée. Ensuite, ce fut au tour de la Cour d'honneur de voir ses toitures remplacées. (...) La façade du lycée étant classée, les fenêtres n'ont pas été remplacées par des fenêtres en aluminium, mais par des fenêtres en bois, pour conserver le style du lycée.¹⁰ »*

Lorsque les élèves écrivent sur leur établissement scolaire, ils prennent donc soin de décrire toutes ses composantes, commentaires à l'appui. Le lycée est représenté comme un lieu de vie, où chaque élément a son importance. Ce « tour du propriétaire » proposé dans leurs journaux confirme l'attachement des lycéens à leur lieu d'études. Une analyse plus fine des textes met en évidence l'appropriation à la fois physique et psychologique du cadre scolaire.

7) *La Soupe*, LEGTP et CFA Stanislas, Wissembourg, février 2003.

8) *Le Journal du Lycéen*, lycée Joliot-Curie, Aulnoye-Aymeries, décembre 2002.

9) *À l'Aise Blaise*, LPO Blaise-Pascal, Colmar, décembre 2002.

10) *L'Acide*, lycée P. Corneille, Rouen, décembre 2002.

B. Un sentiment d'appartenance

Les journalistes lycéens s'approprient leur lycée en se renseignant sur l'histoire de leur établissement, en cernant ses caractéristiques, sa « culture ». Force de proposition ou d'opposition, les jeunes interviennent concrètement en son sein, n'hésitant pas à exprimer leurs idées et leur avis.

1. L'appropriation « psychologique » du lycée

Elle est perceptible à travers l'intérêt porté à son évolution et à l'identité qui le caractérise. Cette dernière se manifeste par un nom, un logo, des journées portes-ouvertes, ou le procédé de personnification usité dans certains textes, ainsi que l'histoire du lycée en question, racontée dans les journaux¹¹.

Tout d'abord, les transformations structurelles du lycée, comme ses travaux de rénovation, prévus ou en cours, annoncées dans les pages du journal, peuvent se prêter à un anthropomorphisme :

« En 2003, Alfred aura cinquante-sept ans : il lui faut absolument une cure de jeunesse, un ravalement de façade, une bonne opération de chirurgie esthétique.¹² »

« Avènement du lycée national de Belfort en 1873... (...) Renommé Roosevelt, puis baptisé Condorcet. La vache, ça ne le rajeunit pas tout ça. Peut-être qu'il n'a pas vu l'année passer, le bahut. (...) Tes murs restent silencieux. On est enfermé dans tes salles à longueur de journée, on déambule dans tes couloirs, sans rien savoir de tes secrets...¹³ »

Les symboles de son identité, son logo par exemple, donnent lieu à des discussions :

« Un logo pour le lycée. (...) L'idée de base était de représenter la polyvalence du lycée Marc-Bloch, qui est constitué de différentes sections (...). Une seule forme

11) Typologie de l'appropriation psychologique des lieux :

Thèmes	Nombre d'items	Fréquence (%)
Évolution (travaux)	20	39,2
Identité	16	31,4
Histoire	15	29,4
Total	51	100

12) *Musset Planet*, Lycée professionnel Alfred-de-Musset, Villeurbanne, février 2003.

13) *L'Insolent*, lycée Condorcet, Belfort, décembre 2002.

géométrique a été utilisée pour représenter les différentes pièces ainsi que la forme du puzzle entier, en l'occurrence le carré. Le nombre de pièces (ici quatre) découle de cette démarche dont le but était de symboliser la pluralité, la diversité mais aussi l'unité du lycée.¹⁴ »

Enfin, de la simple date de sa création, au dossier réalisé à partir des archives de l'établissement, l'histoire du lycée est évoquée :

« Notre lycée (...) n'est plus tout jeune. Il a été inauguré le 28 septembre 1987 par le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères (...). Cette année-là, seulement cinq cent cinquante élèves, et une grande première : l'ouverture du seul campus de l'agglomération troyenne (...). Mais à cette époque, le lycée n'accueillait que des élèves en hôtellerie et les élèves sortant du collège Paul-Langevin. Notre établissement comptait huit classes de Seconde avec parfois plus de trente-cinq élèves et quatre de Première.¹⁵ »

Les anniversaires sont aussi le prétexte à transformer le lycée en lieu de mémoire : *« Bicentenaire du lycée (...), le printemps prochain. Le Journal doit s'y associer car ce n'est pas seulement l'affaire des nostalgiques ni des anciens... C'est un devoir de mémoire ; c'est précisément parce que l'histoire du lycée actuel s'inscrit dans l'Histoire, dans le temps, que le lycée Poincaré est aussi un lycée résolument moderne, tourné vers l'avenir.¹⁶ »*

Le sentiment d'appartenance des élèves à leur lycée se manifeste par une recherche constante d'éléments permettant de démontrer sa singularité. Les journalistes lycéens se définissent ainsi comme membres d'un établissement en particulier, au-delà de leur appartenance à la vaste communauté lycéenne. Cette recherche de l'identité de l'établissement résonne comme un écho à leur propre questionnement d'adolescent et à leur besoin d'affirmation personnelle. Autre signe de cette identification au cadre scolaire, l'investissement concret des élèves dans la vie lycéenne et la gestion de l'établissement.

2. L'appropriation physique des lieux

Dans leurs journaux, les lycéens revendiquent leur appartenance à leur établissement scolaire. Ils invitent leurs camarades à s'investir dans la gestion, voire l'entretien des locaux, en les incitant à émettre des suggestions d'amélioration. Des

14) *De quoi j'me mêle*, lycée Marc-Bloch, Bischheim, mars 2003.

15) *L'Intégral*, lycée Edouard-Herriot, Sainte-Savine, septembre 2002.

16) *Le Poinca*, lycée Poincaré, Florange, mai 2003.

élèves déclarent même fièrement leur statut de membres à part entière de « leur » lycée¹⁷.

L'appropriation physique du lycée s'opère le plus souvent par la participation régulière des élèves à la vie scolaire, comme la gestion des locaux qui leur sont spécifiquement destinés, c'est-à-dire la Maison des lycéens et la cafétéria :

« Un endroit convivial, aménagé par des lycéens, où l'on aimerait s'y retrouver ou lire, c'est ce qu'il fallait à notre bon vieux lycée. (...) Maintenant que ce lieu de vie lycéen prend forme, c'est à nous de le rendre plus convivial et plus personnel. (...) N'hésitez pas à vous impliquer dans la vie du lycée, si vous pensez pouvoir contribuer à donner une identité et une âme au bahut. »¹⁸

Le journal signale aussi certaines initiatives inopinées d'élèves, visant à améliorer la vie quotidienne au sein du lycée. Toute suggestion susceptible de pallier certains manques est vivement encouragée par le journal, qui se transforme alors en véritable cahier de doléances :

« Nous trouvons qu'il manque à Saint-Jean un foyer dans lequel on pourrait aménager une salle de jeux avec un Baby-foot, un billard ; un coin détente avec la télévision et la radio, un lieu que l'on pourrait décorer nous-mêmes. »¹⁹

Le processus d'identification au lycée est parfois tel que les élèves n'hésitent pas à proclamer combien ils sont fiers d'évoluer entre ses murs, autrement dit d'en faire partie intégrante, quitte à mettre en garde leurs condisciples, dont le comportement pourrait s'avérer néfaste pour la réputation de l'établissement :

« Aboutissement de cette matinée ensoleillée, apothéose, élévation vers l'Olympe, cette phrase définitive de Monsieur le recteur : "Le LP René-Couzinet est l'un des fleurons de l'enseignement professionnel dans l'académie, sur la qualité des locaux, de l'équipement et de la réflexion pédagogique". Glups ! Nos torsos se sont

17) Typologie de l'appropriation physique des lieux :

Thèmes	Nombre d'items	Fréquence (%)
Implication	24	52,2
Suggestions	15	32,6
Fierté	7	15,2
Total	46	100

18) *Descartes Mag*, lycée René-Descartes, Champs-sur-Marne, octobre 2002.

19) *Jean C+*, lycée Saint-Jean, Salon-de-Provence, décembre 2002.

bombés, et nous avons bu le miel de ses paroles, comme la récompense de tous nos efforts.²⁰ »

« Mais que dire de l'image que nous apportons aux gens qui passent devant le Sacré-Cœur, rue du Petit-Village ? Tous ces jeunes attroupés, regroupés pour se tenir chaud et pour s'asphyxier tous ensemble dans la fumée acide des cigarettes (...) ? Et si encore vous aviez l'obligeance de jeter vos cigarettes dans des poubelles !²¹ »

L'évocation ou l'affirmation d'un réel sentiment d'appartenance au lycée démontre l'appropriation à la fois physique et psychique du lycée par les élèves. Par ailleurs, un troisième type de représentation du cadre scolaire en tant que lieu d'investissement identitaire est perceptible dans la presse lycéenne lorsqu'elle livre les émotions ressenties par les élèves au sein de leur établissement.

3. Un attachement affectif

Le bien-être, ou au contraire le malaise physique, ressentis par les journalistes lycéens dans leur établissement, sont l'occasion d'exprimer des perceptions plus intimes. Lieu d'investissement émotionnel à part entière, sa description laisse présager des sentiments des élèves²².

20) *Coucou Niouzes*, Lycée professionnel René-Couzinet, Challans, mai 2003.

21) *No Comment*, lycée du Sacré-Cœur, Tourcoing, mars 2003.

22) Typologie relative au thème « bien-être » :

Thèmes	Nombre d'items	Fréquence (%)
Esthétique	30	38,5
- Décoration	20	
- Espace	10	
Qualité de vie	25	32
- Propreté	11	
- Odeur	6	
- Bruit	5	
- Chauffage	3	
Atmosphère	23	29,5
- Ambiance	18	
- Conditions de travail	5	
Total	78	100

Les lycéens sont sensibles à tout ce qui a trait à l'esthétique des lieux. La beauté de l'architecture, l'harmonie des couleurs, l'espace offert sont soumis aux regards exigeants des lycéens, qui ne manquent pas de les critiquer le cas échéant :

« Les locaux rénovés (...) constituent la vraie nouveauté de la rentrée ! (...) Que d'espace et quel luxe ! Tout le rez-de-chaussée du bâtiment E a été entièrement refait : vie scolaire, salle des professeurs, permanence, reprographie et salles annexes, même le préau a été repeint. Que pensez-vous de son nouvel aspect ? Bien sûr, à côté de cela, le lycée reste un peu tristounet, mais rassurez-vous, dès les vacances de Toussaint, tous les couloirs des bâtiments D et E vont être repeints : de quoi voir la vie en jaune ou en bleu d'ici peu...²³ »

La qualité de vie au sein de l'établissement est liée à la propreté des lieux, aux odeurs et à la température des classes :

« Une invention vraiment digne du concours Lépine : ce système de ventilation, composé d'un courant d'air glacial venant du plafond, afin de refroidir nos têtes surchauffées à force de réfléchir sur des problèmes de maths... Quel génie (nordique) celui qui a trouvé cela !²⁴ »

Club de vacances, champ de bataille, hôtel ou zoo, les métaphores ne manquent pas pour évaluer l'ensemble des prestations offertes par le lycée²⁵. L'ambiance qui règne en classe et dans les lieux consacrés à la détente, ainsi que les conditions de travail sont finalement prises en compte dans le jugement des élèves, et participent d'une représentation plus ou moins positive du lycée.

Ce rapport parfois quasi organique à l'établissement offre un parallèle saisissant aux troubles qu'éprouvent les jeunes gens face à leur mutation corporelle. La représentation « émotionnelle » du cadre scolaire s'appuie donc sur les sensations personnelles des journalistes lycéens lorsqu'ils se trouvent au sein de leur lycée. Elle contribue à renforcer leur identification à l'établissement en question.

23) *Quoi d'9*, lycée Joliot-Curie, Dammarie-les-Lys, septembre 2003.

24) *No Comment*, lycée Sacré-Cœur, Tourcoing, mars 2003.

25) Cf. *Le Mur*, Lycée professionnel Jean-Guehenno, Saint-Armand-Montrond, décembre 2002.

II Un espace de socialisation

Espace privilégié de socialisation, le cadre scolaire permettrait de « développer des relations sociales, de former un groupe social, en société²⁶ ». En effet, selon la presse lycéenne, le lycée serait un lieu d'apprentissage de la vie en collectivité, par une sensibilisation au respect dû à ses pairs et aux adultes et une prise de conscience du bienfait du dialogue, des échanges. Par ailleurs, c'est entre ses murs que les lycéens avouent s'initier à l'obéissance aux règles (prémisse à toute vie citoyenne), mais également à prendre du recul sur leur propre identité.

La socialisation vue par les lycéens

1. Typologie de la socialisation scolaire

L'analyse des idées directrices et de la forme des articles décrivant le lycée comme un espace de socialisation détermine quelles composantes majeures de la socialisation les lycéens pensent acquérir et par quels procédés ils les mettent en valeur dans leurs journaux.

La catégorisation des principales compétences sociales acquises au sein du lycée et mises en évidence dans la presse lycéenne, distingue deux grands thèmes : la sociabilité et le rapport au monde²⁷.

26) *Le Robert*, A. Rey et J. Rey-Debove, Paris, 1984. Définition du mot « socialisation ».

27) Typologie de la socialisation scolaire :

Thèmes	Nombre d'items	Fréquence (%)
Sociabilité	57	61,9
- Développement des échanges	25	
- Respect des élèves	21	
- Respect des adultes	11	
Rapport au monde	35	38,1
- Respect des lieux, du matériel	15	
- Sens des responsabilités	9	
- Prise de recul sur soi-même	8	
- Respect de la loi	3	
Total	92	100

Lorsque la presse lycéenne fait état de la portée citoyenne de la vie scolaire, elle utilise quatre types de procédés langagiers : la présentation positive d'actions citoyennes, l'avertissement (ou le reproche), le conseil et plus rarement l'antiphrase, c'est-à-dire le mépris (humoristique) des valeurs citoyennes.

Estime, avertissement, conseil ou dénigrement, voici quelques illustrations des types de messages décrivant le cadre scolaire comme un espace de socialisation :

L'importance des échanges :

« Les K-Méléons, ils sont dix, et ils assurent le bon fonctionnement de la K-Fête avec bonne humeur ! La K-Fête (...), c'est un lieu convivial, (...). Vous pouvez y écouter la musique de votre choix, et ceci dans une ambiance des plus chaleureuses.²⁸ »

L'avertissement (respect des lieux et du matériel) :

« Je pense que les principaux responsables de la dégradation du lycée, c'est d'abord... vous. (...) Je ne parle ici que d'une faible majorité (encore heureux) qui dans l'école va oublier que l'intervention de M. Poubelle n'est pas un simple objet d'agrément (...). Si les murs sont vieux, est-ce une raison suffisante pour aller les taguer ?²⁹ »

Le conseil :

« Chers camarades, il y a des problèmes de racisme dans ce lycée... Comment y remédier ? En évitant de rechercher les conflits avec les personnes ayant des opinions différentes des vôtres. Nous sommes en France, chacun pense ce qu'il veut !³⁰ »

L'ironie :

« L'attente au self. (...) Si vous êtes embarqués dans la file d'attente, il reste diverses techniques pour arriver au but. (...) Pour les costauds de service, il y a le jeu d'épaules, c'est un peu violent mais ça paye. (...) Trouver une place : (...) trouver une table peuplée de "faibles" (Secondes à lunettes, pintades cendrées...) et les "virer" gentiment...³¹ »

28) *Jeanho*, lycée Jean-Guehenno, Javené, novembre 2002.

29) *No Comment*, lycée du Sacré-Cœur, Tourcoing, mars 2003.

30) *La Fugue*, lycée A. Ribot, Saint-Omer, décembre 2002.

31) *Zéro de conduite*, lycée Pierre-d'Aragon, juin 2003.

Selon les journaux lycéens, le cadre scolaire serait propice à l'apprentissage de la vie en société, dans la mesure où les échanges entre les élèves y sont régulièrement stimulés³². De plus, le respect des autres ferait l'objet d'une sensibilisation au quotidien, au contact des élèves comme des adultes.

2. L'apprentissage de la sociabilité

Souhaités par les élèves ou encouragés par l'administration scolaire, les échanges sont stimulés dans la presse lycéenne :

« Toute l'équipe vie scolaire est en pleine réflexion et travaille sur un projet visant à remodeler l'espace foyer, dans un souci d'amélioration des relations sociales au quotidien et pour permettre aux individus de s'exprimer dans un espace prévu à cet effet (projet Point écoute).³³ »

L'existence et le développement de ces échanges rendent nécessaire le respect mutuel entre les individus concernés. Des centaines d'élèves, entourés par une équipe pédagogique, administrative et technique, font du lycée un endroit propice à l'apprentissage du respect d'autrui. Des simples faits-divers quotidiens démontrant les aléas de la vie en collectivité aux mises en garde accablantes contre le non-respect d'autrui, le journal lycéen reflète la dimension citoyenne du cadre scolaire.

Les articles traitant du tact nécessaire entre pairs s'avèrent les plus fréquents. Ils abordent généralement le sensible sujet de l'attente au self, où tous les moyens sont bons pour atteindre son assiette, au détriment des autres.

Des rappels à l'ordre évoquent également la nécessité du respect « indirect » d'autrui, en anticipant les conséquences de ses actes, lorsqu'ils sont susceptibles de porter atteinte aux générations suivantes d'élèves :

32) Typologie des messages portant sur la socialisation scolaire :

Messages	Nombre d'items	Fréquence (%)
Valorisation	31	37,8
Avertissements	29	35,4
Conseils	21	25,6
Dévalorisation	1	1,2
Total	82	100

33) *Splach Mag*, 02/03, LEGTA du Nord, Douai (59).

« Figurez-vous que ce n'est que depuis octobre que la classe de Terminale L peut se servir de ses livres ! C'est fort problématique ! (...) La majeure partie de la faute revient aux élèves. Eh oui ! VOUS qui détériorez les livres, VOUS qui à la fin de l'année ne les rendez pas, et j'en passe... (...) Le lycée est d'après la majorité «une terre de libertés». Mais qui dit liberté, dit aussi responsabilité. Conséquence : l'année prochaine, augmentation des cotisations et des chèques de caution. (...) Faites donc l'effort de les rendre les jours prévus et en bon état pour en faire bénéficier le plus de monde.³⁴ »

Porteurs d'un discours de responsabilité, les journaux lycéens se retrouvent en situation de défenseurs de l'autorité. Les articles décrivent le laborieux apprentissage du respect des personnels enseignant, administratif et technique :

« Un nouvel acte d'incivisme est apparu : le refus d'aider autrui. En effet, Mme D., débordée sous une pile de feuilles à distribuer, (...) demande à une personne à côté d'elle de lui porter secours, et ce nain (...) a refusé, on ne sait pas pourquoi. Mme D. (...) se tourne alors vers la foule se pressant autour d'elle, mais sans résultats. (...) Tout ça pour dire que la vie en société repose sur l'entraide des individus et que ce qui s'est passé jeudi est un exemple de ce qui pourrait notre monde aujourd'hui.³⁵ »

3. Un nouveau rapport au monde

Au lycée, les élèves apprennent aussi à respecter l'environnement dans lequel ils évoluent. Étudier, échanger, vivre quotidiennement avec les autres élèves et les adultes présents dans l'établissement amène progressivement les lycéens à mûrir, prendre du recul sur leur position au sein de la société et les conduit à repenser leur rapport au monde.

Dans l'enceinte du lycée, un certain nombre de règles de bon sens ou édictées par le règlement intérieur se voient contraintes d'être respectées. Appels au respect des locaux ou du matériel, et autres textes de prévention de la violence, les journaux lycéens n'ont de cesse de reprocher ou d'anticiper les débordements des éventuels fauteurs de troubles :

« Il faut être vraiment fort pour casser une table ! (...) C'est comme agresser une petite vieille dans la rue, c'est très courageux ! Honneur à nos guerriers... Listons tous leurs exploits : des tables rendues branlantes sous le poids lourd de leurs armures étincelantes ; des stores arrachés à la pointe de l'épée (style Zozo) ; des chaises

34) *L'Echo de la Rue*, 11/02, lycée du Léon, Landivisiau (29).

35) *La Fenêtre*, n° 1116, lycée Notre-Dame-la-Riche, Tours.

broyées par une force herculéenne ; un interrupteur défoncé par l'impact d'un glaive digne de Connard le Barbare ; une porte endommagée sous l'impact de leur bélier pour squatter le foyer. (...) Les vestiges de leur passage, gobelets et autres papiers, jonchent le sol du foyer.³⁶ »

Le cadre scolaire se définirait donc pour les journaux lycéens comme les coulisses de la vie en société, hors les murs du lycée. Le droit à l'erreur y est encore toléré, mais il s'agit de faire en sorte que les futurs bacheliers soient fin prêts à vivre de manière non seulement citoyenne, mais aussi autonome et épanouie.

Selon la presse lycéenne, le sens des responsabilités et la prise de recul sur sa propre existence s'acquièrent lors du passage au lycée. Le sens des responsabilités se manifeste par une implication dans la vie scolaire, tandis que l'identification de chaque personnalité sera le fait d'une évolution progressive, au contact des autres :

« Des salles qui parfois réservent de merveilleuses découvertes, autant du point de vue éducatif que social. Ces découvertes vous inspirent, vous aident à prendre confiance en vous, et parfois même, à vous connaître.³⁷ »

« Arrêtons de nous plaindre pour des broutilles et prenons conscience des vrais problèmes qui nous guettent, faisons place à des débats plus intéressants. Le fait d'avoir une radio pendant une semaine nous permettra de dire quels sont nos problèmes, quelles sont nos envies et surtout nous pourrons parler de nos rêves.³⁸ »

Représenté dans la presse lycéenne selon l'angle social, le cadre scolaire s'entrevoyait donc comme un formidable espace de découverte, de respect d'autrui et de soi-même.

36) *Splach Mag*, LEGTA du Nord, Douai, décembre 2002.

37) *La Soupe*, LEGTP et CFA Stanislas, Wissembourg, février 2003.

38) *August'un*, lycée Augustin-Thierry, Blois, février 2003.

III L'incarnation d'un système scolaire perfectible

Le lycée, cadre d'études, mais également véritable lieu de vie, comme nous l'avons expliqué précédemment, est régulièrement soumis aux critiques des lycéens. En effet, ces derniers ne manquent pas une occasion de pointer ses défaillances. Derrière ces critiques parfois acerbes du cadre scolaire, transparait la dénonciation des failles du système scolaire. L'organisation générale de l'établissement (horaires, sécurité, travaux), son règlement intérieur (contraintes, punitions), et son état des lieux (hygiène, dégradations), constituent les trois critères d'appréciation privilégiés des lycéens.

Thèmes	Nombre d'items	Fréquence (%)
Organisation	21	35,6
- Horaires contraignants	16	
- Sécurité mal assurée	3	
- Travaux gênants	2	
Règlement intérieur	17	28,8
- Contraintes imposées	7	
- Punitions injustes	5	
- Problèmes d'encadrement	5	
Hygiène	13	22
- Alimentation cantine	6	
- Propreté des locaux	4	
- Mauvaises odeurs	3	
Dégradations	6	10,2
- Locaux en mauvais état	4	
- Equipement défectueux	2	
Budget	2	3,4
- Prix de l'internat	1	
- Prix de la cantine	1	
Total	59	100

Une organisation défailante

L'organisation générale du lycée gérée par l'administration scolaire avive de nombreuses controverses dans la presse lycéenne. L'emploi du temps, une politique sécuritaire discutable ou de mauvaises conditions de travail reflètent le reproche d'un manque de cohérence du système éducatif.

1. Une attitude rétive aux contraintes

Le manque de disponibilité de la vie scolaire ou de l'infirmerie est fréquemment dénoncé par les journalistes lycéens qui semblent y voir, si ce n'est de la mauvaise volonté, une incompétence flagrante du personnel administratif responsable de la gestion du lycée.

« Comment aller chercher un renseignement à la vie scolaire ? (...) Choisissez un créneau horaire vous donnant une à deux heures de libres pour vous présenter (...) car si vous y aller juste pendant une récré, vous pouvez être sûr que vous serez en retard (...) ! Après avoir attendu quelques quarts d'heure en file d'attente, demandez votre renseignement au surveillant (...) alors tout embêté car vous ne venez pas pour remplir un mot de retard (tâche qu'il est le plus habitué à accomplir) mais pour un vrai renseignement ! Il tentera alors en vain de passer des coups de fil au bureau d'en face (...) et au bout de quelques instants vous dira de repasser ultérieurement.³⁹ »

Les horaires d'ouverture des salles d'études, en particulier du CDI, et des salles informatiques sont également sources de discussion dans les journaux lycéens. Dernier élément controversé, et non des moindres : l'organisation des repas à la cantine. File d'attente trop longue, manque de temps pour manger, mauvaise répartition des horaires de déjeuner entre les classes... Les griefs contre la gestion du self sont nombreux et variés.

À en croire la presse lycéenne, les responsables des aménagements d'horaires - autrement dit l'administration, formée selon les élèves à l'aune du système éducatif - auraient encore beaucoup à apprendre en matière de logique et de rigueur.

Trop ou pas suffisamment de dispositifs de sécurité ? Les avis des lycéens divergent. De même, si la rénovation de l'établissement est souvent souhaitée, voire réclamée par les élèves, ce n'est pas le cas de leur impact sur les conditions de travail (bruit, changements de salles...).

39) A l'aise Blaise, LPO Blaise-Pascal, Colmar, décembre 2002.

Si le respect du cadre scolaire - autrement dit des règles - leur semble un facteur légitime de la socialisation développée au sein du lycée, les élèves n'acceptent pas pour autant la manifestation concrète d'une politique sécuritaire au sein de leur établissement. Paradoxalement, ils dénoncent à la fois la violence qui sévit dans l'enceinte scolaire, et le déploiement de mesures visant à assurer leur protection :

« Mon lycée, il est, comment vous dire ça ? Il est "ouvert". Je m'explique : comme toute "prison éducative" (...) celle-ci est équipée d'une splendide grille verte ornée de deux souriants "vigiles" qui, selon qu'ils vous reconnaissent ou pas, (...) vous demandent votre vert carnet de correspondance car nombreux sont ceux qui, par adoration de l'enseignement, tentent de rentrer dans l'établissement sans y avoir été invités...⁴⁰ »

De la même manière, si la rénovation et l'entretien de leur lycée leur tiennent à cœur, les lycéens demeurent exigeants en matière d'encadrement des travaux, qui ne doivent surtout pas les importuner dans leur travail.

L'harmonie sociale et la bonne marche d'un établissement scolaire passent inévitablement par l'instauration d'un règlement intérieur. Si l'on en croit la presse lycéenne, celui-ci s'assimilerait à l'incarnation d'un système scolaire injuste et répressif.

Lorsque les règles sont jugées trop pointilleuses, les jeunes journalistes n'hésitent pas à les remettre en cause, au nom de la liberté, en les tournant en dérision :

« Ce ne sont plus vos aller-retours au sein de l'établissement que l'on va pouvoir contrôler, mais ceux que vous ferez en entrant et sortant de votre chambre !!! (...) Et ceci est enregistré... (...) On est pourtant déjà beaucoup surveillé. (...) On nous a bien expliqué que c'était une mesure pour éviter les vols, mais bon, ça va un peu loin quand même !⁴¹ »

Outre la contestation des interdictions, les sanctions sont parfois remises en cause. Punitives injustes ou encadrement défaillant, le règlement intérieur ne s'accompagnerait pas toujours des dispositifs satisfaisants. L'"administration" semble alors un épouvantail brandi contre les élèves. Ce règlement paraît oppressif, doté d'une puissance disproportionnée lorsque celle-ci s'exerce à leur rencontre.

40) *Quoi d'9*, lycée Joliot-Curie, Dammarie-les-Lys, décembre 2002.

41) *La Fenêtre*, n° 1171, lycée Notre-Dame-la-Riche, Tours.

2. Dysfonctionnements structurels

Lorsque les journaux lycéens dressent la liste des sources de désagréments (visuels ou olfactifs) auxquels ils sont confrontés, il en ressort un état des lieux discutable.

De la qualité de l'alimentation proposée à la cantine, aux odeurs désagréables qui règnent dans certains couloirs, la question de l'hygiène semble une préoccupation. Les caricatures alternent avec les attaques en règle, preuves à l'appui⁴² :

« La cantine du Sacré-Cœur serait-elle réputée pour ses mets délicieux ? Non, vous répondrait la majorité des élèves ! (...) Qu'est-ce qui vous attend aujourd'hui ? Ah, des saucisses, entourées d'une espèce de film plastique (...). Avec, pour accompagnement, de la purée (qui se compose de E138, E114, E5896 + du colorant jaune clair pour faire couleur purée, pour dire que les élèves ne se rendent pas compte qu'ils mangent de la cuisine industrielle...) (...) Ensuite, nous voici devant le somptueux buffet qui (...) vous propose des concombres décolorés, des œufs à la mayonnaise (qui a tourné, puisqu'elle se trouve là depuis environ une heure et demie...)»⁴³ »

Les journaux manifestent aussi leur désir d'étudier dans des conditions décentes :

« Après un ou deux mois, certains me firent remarquer que le mercredi matin, en DS, j'éternuais à peu près toutes les dix minutes. (...) Vu les trois centimètres de poussière qui s'agglutinaient au pied de ma chaise, et vu les peaux de clémentines qui décoraient largement le parquet, je compris : la salle n'avait pas été nettoyée depuis la rentrée, et peut-être même encore avant. (...) Mais heureusement, l'établissement, pour fêter Noël, a décidé de laver la salle.»⁴⁴ »

De mauvaises odeurs qui les agressent au détour d'un couloir provoquent le dégoût puis la colère des plus délicats. À côté des problèmes d'hygiène, la pollution sonore et les contrariétés engendrées par des négligences de l'entretien du matériel scolaire finissent d'alimenter la liste des récriminations.

Le haut niveau d'exigence - voire l'intransigeance - dont témoigne le faisceau de critiques relayé par la presse lycéenne sur la marche des établissements est révélateur de l'intensité de la charge affective dont est investi le lycée.

42) Les descriptions sont volontiers poussées à l'extrême : « Et quand ils avaient essayé de nous empoisonner à la cantine avec du riz aux mégots, du gruyère poilu, des morceaux de cellophane dans les cordons-bleus, du pain fourré aux mouches... » *Quoi d'9*, lycée Joliot-Curie, Dammarie-les-Lys, décembre 2002.

43) *No Comment*, lycée Sacré-Cœur, Tourcoing, novembre 2002.

44) *La Fenêtre*, n° 1184, lycée Notre-Dame-la-Riche, Tours.

CHAPITRE 2 :

Les représentations des professeurs

I	La légitimation de l'autorité professorale	
	A. VOCATION, COMPÉTENCES, AMOUR DU MÉTIER : DES GAGES DE CONFIANCE	28
	1. Vérification de la vocation et des compétences	29
	2. Quel jugement porte le professeur sur son métier ?	31
	B. LA FIGURE DU MAÎTRE ANTIQUE	32
	1. L'enseignant, un référent culturel et pédagogique	32
	2. Du témoignage de respect... à l'hommage solennel	33
II	L'expression d'un désir de proximité	
	A. QUÊTE DE L'INTIME ET DÉMYSTIFICATION DE LA FIGURE PROFESSORALE	35
	1. Comprendre l'environnement familial	36
	2. Iconographie	37
	3. Une approche « ethnographique » des enseignants	38
	B. LA DÉSACRALISATION DU RAPPORT ENSEIGNANT-ENSEIGNÉ	39
	1. Les cadres propices aux échanges informels	39
	2. La nécessité d'une proximité pédagogique	40
III	L'exercice d'un contre-pouvoir	
	A. HUMOUR POTACHE, DÉRISION ET CARICATURE	42
	1. Taquineries et caricatures	42
	2. L'humour : pour une relation complice ?	45
	B. ATTAQUES EN RÈGLE	46
	1. Une guerre en champ clos	47
	2. Des conflits de personnalité	48
	3. L'incompétence	49

I La légitimation de l'autorité professorale

Près d'un tiers des articles traitant des enseignants reconnaissent, voire valorisent, le travail qu'ils effectuent quotidiennement. Cette légitimation de l'autorité professorale s'opère par le biais de quatre types de textes :

- Par des interviews sur le métier, les journalistes lycéens s'interrogent sur le parcours scolaire et professionnel de leurs professeurs, leur vocation et le regard qu'ils portent sur le lycée. Enseigner par vocation constitue un gage de sécurité et de légitimité aux yeux des élèves.
- Au moyen d'interviews traitant de sujets culturels ou de l'actualité, il transparait que les élèves considèrent leurs enseignants comme des références intellectuelles, détenteurs des savoirs culturels.
- Certains articles appellent les autres lycéens à s'informer auprès de tel ou tel professeur qui encadre un club ou une sortie scolaire. L'enseignant endosse alors la fonction de source privilégiée, de guide pédagogique auprès des adolescents.
- Les hommages ou remerciements sont l'occasion d'exprimer ouvertement l'estime ou l'admiration ressenties pour un professeur. Celui-ci incarne alors la figure du maître antique, apprécié et respecté par les membres de la communauté scolaire.

À l'analyse, trois thématiques apparaissent :

- vocation, compétences, amour du métier : des gages de confiance ;
- le professeur : un référent culturel et pédagogique ;
- la figure du maître antique.

A. Vocation, compétences, amour du métier : des gages de confiance

Les questions posées aux enseignants dans le cadre des interviews cherchent tout d'abord à vérifier leur degré d'implication et de compétences. Quelles ont été leurs motivations afin de choisir d'exercer cette profession ? Quelle formation ont-ils suivie ?

Par ailleurs, les élèves tentent de mesurer le degré de satisfaction des enseignants quant à l'exercice quotidien de leur métier.

Le contrôle des compétences et la vérification de la vocation professorale se dégagent nettement comme préoccupations fondamentales des questions posées⁴⁵.

1. Vérification de la vocation et des compétences

La vocation

Soit de manière directe (« *Pour quelles raisons êtes-vous devenu prof ?*⁴⁶ »), soit de façon plus allusive ou humoristique⁴⁷, le but est de s'assurer de la solidité des motivations de leurs enseignants, en posant des questions relatives à leur choix professionnel.

Des demandes affinées concernent ensuite l'intérêt plus spécifique pour la discipline enseignée et les projets professionnels à long terme. Les sous-titres intitulés « *Ses projets* » ou « *Son avenir* » sont légion. Il s'agit tout à la fois de s'assurer que l'enseignement n'est pas un pis-aller, un emploi provisoire en attendant « mieux » et que la relation pédagogique est importante pour l'interviewé :

« *Pourquoi avez-vous choisi d'enseigner l'histoire-géographie ?*⁴⁸ », « *Désirez-vous continuer dans l'enseignement ou avez-vous d'autres objectifs ?*⁴⁹ », « *Quand un élève vous dit que la philo c'est barbant, vous lui répondez quoi ?*⁵⁰ »

La provocation apparaît davantage comme le souci de s'assurer que l'enseignant est pénétré de l'importance de son rôle et de sa matière de prédilection. Ainsi, lorsqu'un

45) 64 items ont été relevés concernant le contrôle des compétences et la vérification de la vocation, découpés comme suit :

Thèmes	Nombre d'items	Fréquence (en %)
Contrôle des compétences	28	43,7
Vérification de la vocation	36	56,3
Total	64	100

Les jeunes désirent en premier que leurs professeurs soient fortement motivés par l'exercice du professorat (cf. annexe I. A. 1. a.).

46) *Le Mur*, Lycée professionnel Jean-Guehenno, Saint-Armand-Montrond, mars 2003.

47) Des questions telles que : « *Si vous n'étiez pas professeur quel métier aimeriez-vous faire ?* », « *Pour vous le métier de professeur était plutôt une vocation, une idée de vos parents, ou peut-être en voulez-vous encore à votre conseiller d'orientation ?* » sont représentatives des demandes des journalistes en herbe.

48) *Séraphin*, lycée Notre-Dame-des-Anges, Saint-Armand-les-Eaux, septembre-octobre 2002.

49) *Bat'Mag*, Lycée professionnel de Volvic, janvier 2003.

50) *Quoi d'neuf Pascal ?*, lycée Blaise-Pascal, Brie-Comte-Robert, octobre 2002.

51) *Ibid.*

jeune rédacteur lance une apostrophe : « *Pourquoi prof ? Et de philo en plus ?* »⁵¹ il n'est pas question pour l'élève de dénigrer le métier mais plutôt d'obliger le professeur à expliciter ses raisons, à argumenter sur la pertinence de la discipline enseignée, et conséquemment l'intérêt pour les lycéens de l'étudier.

Parmi les interviews dotées de questions consacrées à la vérification de la vocation professorale, plus de la moitié porte sur le choix du métier, suivie par l'intérêt pour la discipline et les potentiels projets professionnels des interviewés, quasiment à parts égales⁵².

Les compétences

Comment évaluer les compétences des professeurs ? Les questions posées concernent trois domaines. Majoritairement, retracer le parcours professionnel permet, aux yeux des jeunes journalistes, de s'en assurer, complété par des informations sur la formation initiale suivie et l'ancienneté de la personne interrogée⁵³.

Ils établissent un état des lieux des établissements que l'enseignant a fréquentés, notamment le nombre d'années effectuées dans leur lycée - un gage de crédibilité supplémentaire ? - ou bien interrogent de manière plus générale l'interviewé, lui laissant le soin de définir par lui-même les points qu'il juge saillants de son itinéraire.

52) Fréquence des sous-thèmes concernant la vérification de la vocation :

Sous-thèmes	Nombre d'items	Fréquence (en %)
Choix du métier	19	52,8
Intérêt pour la discipline	9	25
Projets professionnels	8	22,2
Total	36	100

53) Fréquence des sous-thèmes du « contrôle des compétences » :

Sous-thèmes	Nombre d'items	Fréquence (en %)
Parcours professionnel	17	60,7
Formation suivie	7	25
Ancienneté	4	14,3
Total	28	100

Plus que l'ancienneté et la formation, c'est avant tout l'exercice du professorat, les établissements fréquentés qui paraissent le gage des compétences de l'enseignant.

Les établissements fréquentés, les matières enseignées, les raisons d'éventuels déplacements ou mutations sont détaillés, le nombre d'années d'enseignement systématiquement indiqué.

La formation suivie par les enseignants éveille également la curiosité des lycéens, dont les questions, qui s'avèrent être plus ou moins précises, sont parfois agrémentées de brefs commentaires :

« *Études : Agrégée de philo, spécialité philo anglaise/art et politique (rien que ça... petite mais costaud)*⁵⁴ », « *Apprécie (...) les études puisqu'il les a recommandées dans le domaine linguistique*⁵⁵. »

Avoir en face de soi un professeur doté d'un brillant curriculum vitæ, d'un passé glorieux de bon élève, c'est à la fois marquer la distance entre l'enseignant - talentueux, n'ayant pas connu l'échec scolaire - et les élèves, tout en attribuant des qualités à leur établissement et eux-mêmes - après tout, s'il a choisi ce métier et ce lycée, les lycéens ont de la valeur à ses yeux...

Il paraît donc naturel que les portraits et les interviews, qui désirent vérifier la légitimité des professeurs à enseigner, tentent aussi d'éclairer l'avis des enseignants sur l'exercice quotidien de leur profession au sein de leur lycée.

2. Quel jugement porte le professeur sur son métier ?

Demander d'émettre un jugement de valeur sur son expérience en tant qu'enseignant revient, d'une certaine manière, à le mettre à l'épreuve : il est sommé de préciser ce qu'il affectionne dans son métier, les bénéfices qu'il en tire sur un plan personnel, ce qu'il n'aime pas. Si l'enseignant est tant sollicité concernant les sentiments qui l'animent, c'est vraisemblablement que les lycéens ressentent intuitivement toute l'importance d'avoir des maîtres qui « aiment » leur profession, qui se sentent investis d'une mission pédagogique. L'expression d'affects est clairement recherchée par les verbes utilisés (« *aimer* », « *plaire* » reviennent fréquemment).

En ce sens, il est logique que les jeunes rédacteurs soient friands d'anecdotes, souvent nommées les « *meilleurs souvenirs* » d'enseignement. Ils n'hésitent pas non plus à demander avec lesquels de ses collègues le professeur portraituré s'entend le mieux, si le fait d'être un homme ou une femme modifie la manière d'enseigner - il semble d'ailleurs pour les rédacteurs plus difficile d'être une enseignante qu'un enseignant.

54) *Quoi d'neuf Pascal ?*, lycée Blaise-Pascal, Brie-Comte-Robert, octobre 2002.

55) *Séraphin*, lycée Notre-Dame-des-Anges, Saint-Armand-les-Eaux, février 2003.

Le point de vue sur l'établissement scolaire passe par l'appréciation de l'ambiance qui y règne, des conditions de travail. Une certaine prise de distance est bienvenue ; des suggestions pour améliorer la vie du lycée et son fonctionnement sont demandées.

Au regard de ces premières constatations, il semble donc que les interviews de professeurs tendent à s'assurer de leur crédibilité professionnelle, la vocation étant pensée comme fondement structurant, déterminisme principal du choix d'exercice d'une profession qui demande - au vu des questions soumises aux enseignants - des compétences, un haut degré d'implication et mobilise les affects.

B. La figure du maître antique

1. L'enseignant, un référent culturel et pédagogique

Si les jeunes journalistes apprécient de connaître le point de vue de leurs enseignants sur leur lycée, ils n'hésitent pas non plus à solliciter leurs points de vue concernant la macrostructure, le système éducatif français, l'Education nationale, son rôle.

Mais l'enseignant est surtout perçu comme un repère normé représentatif de la haute culture. Il est attendu et entendu qu'il doit être porteur d'une tradition culturelle qui lui octroie une place privilégiée pour conseiller des lectures, des films :

« *Il aime la lecture et en particulier les livres concernant les histoires de religion, de civilisation, de sociologie et du domaine de la recherche scientifique*⁵⁶ », « *Est-il un film que vous ayez particulièrement aimé et que vous conseillerez à nos lecteurs ?*⁵⁷ », « *Êtes-vous accro de la lecture ?*⁵⁸ »

Il peut apparaître comme un grand témoin de son temps, dont l'avis est précieux pour comprendre le monde, l'actualité. Des demandes d'explications sur des conflits armés sont fréquentes :

« *Pourriez-vous me dire, avec des termes compréhensibles pour des lycéens, les réelles raisons de la guerre en Irak organisée par les États-Unis ?*⁵⁹ », « *Que pensez-vous des conflits israélo-palestiniens ?*⁶⁰ »

56) *Séraphin*, lycée Notre-Dame-des-Anges, Saint-Armand-les-Eaux, février 2003.

57) *No Comment*, lycée Sacré-Cœur, Tourcoing, mai 2003.

58) *Le Mur*, Lycée professionnel Jean-Guehenno, Saint-Armand-Montrond, mars 2003.

59) *Le Journal du Lycée*, lycée de Limoux, mai 2003.

60) *Le Mur*, Lycée professionnel Jean-Guehenno, Saint-Armand-Montrond, mars 2003.

Au quotidien, dès lors qu'il s'agit d'activités périscolaires et de sorties pédagogiques, l'équipe enseignante est envisagée comme la plus susceptible de fournir des informations de qualité. Qu'ils se trouvent à l'intérieur ou hors de la salle de classe, les enseignants demeurent des référents pédagogiques incontournables pour les élèves. Décrits « à l'écoute », les journaux lycéens encouragent volontiers leurs lecteurs à prendre des renseignements auprès d'eux, à « tirer profit » de leur savoir.

Il est attendu du professeur un savoir spécifique, des connaissances générales vastes ainsi qu'un savoir-être qui lui permettent d'être un adulte responsable, de bon conseil, soucieux du bien-être des adolescents qu'il côtoie.

2. Du témoignage de respect... à l'hommage solennel

Le journal lycéen constitue un support idéal pour transmettre des messages de gratitude. On peut y saluer la carrière d'un professeur qui part à la retraite, ou remercier un autre d'avoir accordé une partie de son temps à ses élèves... Message de considération ou lettre d'admiration, ces textes démontrent l'attachement de certains lycéens pour leurs professeurs. Les remerciements, plus ou moins prononcés, sont les messages les plus fréquents.

Éloges et messages d'admiration sont rares, mais intenses ! En témoignent ces deux extraits :

« Un petit paragraphe consacré à une personne exceptionnelle (...) Catherine Certitude. Evidemment, c'est un surnom, mais je lui trouve quelque ressemblance avec la petite fille dépeinte par Sempé. (...) Elle a su conserver ses élans de jeunesse, les plaisirs simples de ses premières lectures, pour nous les servir intacts, préservées de la rigidité du rituel scolaire. Ses cours sont de longs élans du cœur. Elle n'a grandi que pour transmettre sa passion des livres. Ce n'est ni la prof qui se bat pour boucler le programme, ni l'adulte qui nous confie ses souvenirs de lectures estudiantines. C'est une conteuse à la voix douce, qui nous transporte avec elle dans un monde dont elle seule connaît les contours. (...) Qu'importe la destination, toute la classe plonge à ses côtés dans un univers vaste et flou : celui des Lettres. (...) Il fallait lui rendre hommage. On ne peut aborder la caste des professeurs de lettres en oubliant sa figure mythique. Sa célébrité. Elle s'impose mais elle est loin d'être imposante.⁶¹ »

« Encore un dernier petit mot pour celle qui mériterait d'accéder au Panthéon des profs dévoués et méritants, pour son humanisme et sa bonne humeur (souvent),

61) *L'Insolent*, lycée Condorcet, Belfort, mai 2003.

62) *Coucou Niouzes*, Lycée professionnel René-Couzinet, Challans, mai 2003.

celle sans qui le Coucou-Niouzes n'aurait pu exister, notre prof de dessin préféré (même s'il n'y en a qu'une dans son espèce) : Mme H. Merci.⁶² »

Une pointe d'ironie n'est pas incompatible avec l'expression de réelles marques d'estime. « *Incurables incunables du paysage éducatif, les profs seront toujours des profs, infaillibles, sans défauts, indulgents, beaux, grands, forts, nos modèles pour une vie future⁶³* » affirme un journal, tandis qu'un autre préfère une forme poétisée pour écrire une véritable profession de foi du métier d'enseignant :

« Foi de prof./ Enseigner.../ Ce métier tant décrié,/ Oui, je suis fière de l'exercer,/ Très fière même de l'exercer,/ Très fière même de fonctionner/ Pour cet État qui m'a formée,/ Et qu'encore aujourd'hui je sers :/ Cette condition je revendique salariée du service public !/ Mon idéal je l'ai forgé/ Sans jamais être influencée/ Par de viles questions d'intérêt./ Voilà pourquoi, oui, aujourd'hui/ Je refuse d'être rabais-sée,/ Je m'insurge d'être reléguée./ Parce que ma vie n'est pas régie/ Ni obnubilée par le fric !/ Ma profession est libérale :/ Elle est éprise de libertés,/ Faite de générosité, élève sur un piédestal/ Les grands principes et les idées. Riche en scrupules elle véhicule/ Les valeurs de l'universelle culture...⁶⁴ »

63) *Untitled*, lycée Henri-IV, Paris, avril 2004.

64) *Le Biface*, lycée Boucher-de-Perthes, Abbeville, mai 2003.

II L'expression d'un désir de proximité

En présentant leurs professeurs, les journalistes lycéens oscillent entre la figure du maître antique, qui suscite l'admiration et implique une certaine distance, et celle du compagnon certes aguerris mais plus proche et plus contestable. Subtil jeu de distance qui indique des sentiments ambivalents de la part des jeunes rédacteurs.

Afin de s'en rapprocher, les adolescents essaient de percer à jour la vie intime de leurs professeurs. Ils souhaitent d'autre part développer des échanges informels qui offriraient de dépasser le strict cadre de la relation enseignant-enseigné.

L'ensemble des journaux lycéens examinés offre deux axes principaux de réflexion :

- une volonté de découvrir l'intimité des enseignants ;
- une tentative de désacralisation du rapport classique enseignant-apprenant.

Ceux-ci apparaissent principalement dans cinq grands types d'articles :

- les interviews en quête d'intimité, se rapprochant des articles de journaux traquant la vie privée des vedettes. L'identité, la situation maritale, l'enfance des professeurs sont abordées ;
- les entretiens qui tentent de cerner la personnalité, abordant le caractère, les manies, les goûts et les hobbies des enseignants hors du lycée ;
- les jeux-concours de type « photo-mystère » s'appuient sur des photographies, récentes ou plus fréquemment anciennes, appartenant à la toute jeunesse des professeurs ;
- les comptes-rendus des activités périscolaires et autres sorties ou séjours de classe mentionnent les échanges avec les professeurs accompagnateurs ;
- certains articles sur la vie de classe font également allusion à la nécessité d'une proximité pédagogique.

A. Quête de l'intime et démystification de la figure professorale

Les professeurs se prêtent volontiers au jeu de l'interview, menée par un ou plusieurs de leurs élèves. Interrogés, ils dévoilent les « secrets » de leur existence hors du lycée et de leur personnalité. Vie privée et centres d'intérêt des enseignants sont

passés au crible des jeunes intervieweurs, qui en profitent parfois pour se procurer des photos de leur cible favorite.

1. Comprendre l'environnement familial

À l'instar des célébrités, les enseignants sont connus de tous les élèves de leur lycée, mais leur vie privée demeure généralement un mystère, devenant de fait particulièrement attrayante aux yeux des lycéens. Nombre de questions posées lors des entretiens - qu'ils soient classiques ou « *mystères* » - relèvent du domaine de la sphère strictement privée. Nous avons dressé une typologie des sujets intimes les plus fréquemment abordés, afin de déterminer ceux qui éveillaient la curiosité des rédacteurs.

L'identité

De façon systématique, le professeur interviewé révèle ses nom et prénom, ses origines, informations souvent complétées par des précisions concernant son âge, sa taille, son signe astrologique et éventuellement son adresse⁶⁵.

La situation maritale et familiale

Par ailleurs, la quête de l'intime est perceptible dans les articles et interviews portant sur la situation maritale et familiale des professeurs. Les journalistes précisent si l'enseignant est marié ou non, s'il a des enfants. Ces réponses semblent ne pas toujours suffire ; la profession du conjoint, ses sentiments éveillent l'intérêt des jeunes enquêteurs qui osent de temps en temps poser des questions directes, telles que celles-ci :

« *Quel genre de cadeau offrez-vous à votre femme ?*⁶⁶ », « *Que pense votre femme du fait que vous rentriez plus tard le soir ?*⁶⁷ »

65) Fréquence des sous-thèmes affairant à l'identité

Sous-thèmes	Nombre d'items	Fréquence (en %)
Origines	14	33,3
Prénom	14	33,3
Âge	8	19
Mensurations	2	4,8
Signe astrologique	2	4,8
Adresse	2	4,8
Total	42	100

66) *Le Mur*, Lycée professionnel Jean-Guehenno, Saint-Armand-Montrond, mai 2003.

67) *Le Pauvre Petit Léonce Kröttsche'Peul*, lycée Sion, septembre 2003.

L'enfance

Enfin, la prime jeunesse des enseignants fascine les élèves qui y consacrent une bonne partie de leurs interviews. Sans doute faut-il considérer que faire appel aux souvenirs d'enfance représente la tentative de percer à jour l'enseignant, de chercher à le circonscrire, de l'humaniser, en faisant jaillir des émotions et des sentiments. La scolarité, les bêtises, son propre rapport avec les maîtres, ses premières expériences amoureuses, les relations avec la fratrie, les peurs et les phobies, les hobbies, les photos sont demandés⁶⁸.

2. Iconographie

L'attachement à l'image est à souligner : les jeunes journalistes aiment publier des photographies très anciennes, mettant en scène l'enfant qu'était le professeur d'aujourd'hui, auquel les lycéens prêtent difficilement une vie et des aspirations qui ne sont pas en étroite corrélation avec sa fonction. Les jeunes journalistes évoquent en préambule de leurs entretiens cette difficulté : « *Même s'il est parfois difficile de l'imaginer, nos profs ont eu et ont une vie en dehors de l'enseignement. Ashley et Zoé ont interrogé trois d'entre eux et leur ont demandé de relater quelques-uns de leurs souvenirs...* »⁶⁹

L'utilisation des photographies offre plusieurs déclinaisons. Émaillant les anecdotes confiées aux jeunes reporters, sorte de preuve confirmant le passé de l'interviewé, elles servent aussi de support ludique à des concours organisés par le journal lycéen.

Des instantanés récents ou nettement plus anciens, prêtés de bonne grâce par l'équipe professorale, sont accompagnés d'une énigme : il s'agit alors de deviner qui se cache derrière tel ou tel visage d'enfant, éventuellement à l'aide d'indices, à l'instar de certains magazines grand public qui en appellent à la perspicacité des lecteurs en proposant des photographies floues, déstructurées, ou de jeunesse.

68) Fréquence des sous-thèmes sur l'enfance et la famille :

Sous-thèmes	Nombre d'items	Fréquence (en %)
Photos	19	38,8
Scolarité	16	32,6
Loisirs	5	10,2
Famille	5	10,2
Anecdotes	4	8,2
Total	49	100

69) *L'Œil du dragon*, lycée Herriot, Lyon, décembre 2002.

Si l'usage de ces jeux peut renforcer l'impression que l'enseignant est une personnalité forte du microcosme lycéen, il établit parallèlement un rapport complice entre les rédacteurs et ce dernier, qui a accepté de se prêter à leur jeu, en confiant l'une de ses photos personnelles et en gardant le secret avant le dévoilement de la réponse publiée dans le numéro suivant.

La quête de l'intime, la sollicitation de détails de la vie courante servent, certes, à se rapprocher de l'équipe professorale, mais ne suffit pas à abolir toute distance.

3. Une approche « ethnographique » des enseignants

Outre le vif intérêt porté à la situation familiale des enseignants, l'étude du caractère et des croyances des professeurs constitue le premier terrain d'investigation des journalistes lycéens, comme en témoignent ces quelques extraits :

« Par votre comportement ou bien votre coiffure, vous estimez-vous excentrique ?⁷⁰ », « Votre plus grande peur ?⁷¹ », « Le compliment qui vous touche le plus ?⁷² », « Quel est votre principal défaut ? Et votre principale qualité ?⁷³ », « Êtes-vous flemmard(e) ?⁷⁴ », « Croyez-vous à la sorcellerie ?⁷⁵ », « Plutôt macho ou féministe⁷⁶ », « Le compliment qui vous touche le plus ?⁷⁷ »

Les vêtements, les moyens de locomotion, le choix ou non d'un animal domestique, les préférences culinaires, la destination des vacances, les habitudes, bref tout ce qui a trait aux capacités et aux appétences est passé au crible par les rédacteurs. Les sports pratiqués, les activités manuelles, les goûts musicaux, les sorties culturelles (cinéma, théâtre), les programmes télévisés préférés sont consciencieusement rapportés et tentent d'être expliqués. Les journalistes cherchent à comprendre les déterminismes qui motivent les enseignants à choisir leurs passe-temps favoris. Toutefois, les articles tendent à démontrer qu'au-delà du corps professoral auquel il appartient, chaque professeur se singularise par un certain nombre de spécificités.

En dépeignant les professeurs par le décryptage de leur identité et de leurs traits de caractère ou par la présentation de leurs activités hors du lycée, les élèves achèvent

70) *No Comment*, lycée Sacré-Cœur, Tourcoing, mai 2003.

71) *Quoi d'neuf Pascal ?*, lycée Blaise-Pascal, Brie-Comte-Robert, octobre 2002.

72) *Quoi d'neuf Pascal ?*, lycée Blaise-Pascal, Brie-Comte-Robert, décembre 2002.

73) *Le Grand Fernand*, lycée Fernand-Daguin, Bordeaux, octobre 2002.

74) *Le Mur*, Lycée professionnel Jean-Guehenno, Saint-Armand-Montrond, mars 2003.

75) *Ibid.*

76) *Quoi d'neuf Pascal ?*, lycée Blaise-Pascal, Brie-Comte-Robert, décembre 2002.

77) *Ibid.*

de démystifier la figure professorale. Toutefois, leur quête de proximité ne pourra aboutir, qu'à condition que le rapport enseignant-enseigné soit lui-même questionné et désacralisé.

B. La désacralisation du rapport enseignant-enseigné

Le statut conféré aux professeurs évolue-t-il lorsque ceux-ci interviennent hors du cadre scolaire, autrement dit à l'occasion des voyages, sorties et activités périscolaires ? Il semblerait que les comptes-rendus sur ce type d'événements marquent un infléchissement des échanges entre élèves et professeurs lors des moments passés en dehors de la salle de classe. Certes, une grande partie des comptes-rendus de séjours, sorties et autres activités périscolaires se contente de signaler la présence des enseignants. Ces derniers sont alors simplement considérés comme des adultes accompagnateurs et garants de l'ordre (ils « encadrent », « organisent », « ordonnent »). Cependant, bien des témoignages d'élèves font directement ou implicitement allusion aux bénéfices tirés d'échanges informels entre lycéens et enseignants. Quels sont les différents cadres où professeurs et adolescents créent un nouveau type de relation qui diffère du strict rapport maître-élève entretenu en classe ?

1. Les cadres propices aux échanges informels

D'après les articles analysés, trois cadres favorisent de nouvelles formes de relations entre élèves et professeurs. Ils sont classés par ordre croissant :

- les projets de classe donnant lieu à des débats ;
- les voyages et les sorties scolaires. Les échanges ont lieu à l'occasion de l'organisation dudit séjour, puis au cours des activités sportives, des repas et des excursions touristiques ;
- les clubs presse, sportifs et culturels. Ils sont particulièrement propices au dialogue, car ils bénéficient d'une temporalité bien plus longue. « *Mettre en commun* », « *espace de rencontre* », « *créer un lien* » sont des expressions tout à fait sympto-

78) Lors des voyages, ce sont les activités sportives et de la vie quotidienne qui génèrent le plus de contacts. En ce qui concerne les clubs, il apparaît que les projets liés à la presse remportent majoritairement les suffrages. Le journal lycéen s'avère un médium précieux, un lien entre les élèves et les enseignants qui s'impliquent dans son élaboration : « *Ce lieu d'expression se voulait un espace de rencontre entre des acteurs qui mettent leur talent en commun, à savoir les élèves et les adultes.* » (Coucou Niouzes, Lycée professionnel René-Couzinet, Challans, mai 2003), « *les articles que vous nous fournissez, chers élèves et chers professeurs, font vraiment la colonne vertébrale de ce journal* » (La Soupe, LEGTP et CFA Stanislas, Wissembourg, février 2003).

matiques de la qualité de la communication lors de ces activités, qui fédèrent lycéens et professeurs autour d'une envie commune⁷⁸.

Hors du cadre strictement scolaire, la hiérarchisation des rôles et des fonctions peut s'en trouver altérée, au grand bonheur des journalistes, qui associent spontanément lycéens et adultes, sans se soucier de les différencier : « tous ensemble », ils réalisent un projet commun sur un pied d'égalité.

Les jeunes journalistes évoquent avec plaisir et parfois une certaine émotion ces moments passés ensemble. Les discussions, l'ambiance agréable et l'aide professorale sont particulièrement appréciées. Les commentaires en disent long sur l'intérêt porté à la qualité de leur relation :

« Nous garderons un souvenir génial de ce projet avec une très bonne entente élèves et profs !⁷⁹ », « 95 % des élèves ont aimé le dynamisme et la sympathie des professeurs d'anglais⁸⁰ », « On a passé trois journées formidables en leur compagnie.⁸¹ »

2. La nécessité d'une proximité pédagogique

La presse lycéenne témoigne de l'importance accordée à la qualité des relations avec les professeurs. Les journalistes expriment le désir de se rapprocher des adultes et s'essaient volontiers à imaginer quelles sont les difficultés que rencontrent les enseignants dans l'exercice de leur métier.

Ils proposent d'ailleurs à leurs camarades sous forme de test (*« Test : quel prof seriez-vous ?⁸² »*) d'échanger les rôles ou les incitent à davantage participer pendant les cours. Ils sollicitent aussi leurs enseignants afin de savoir ce qu'ils pensent des élèves, de leur attitude.

Les journaux reconnaissent aisément qu'enseigner est ardu, et ne sont pas à court d'éloges pour les professeurs qu'ils jugent méritants, reconnaissant et insistant sur leurs efforts :

« Heureusement, il y a des profs plus vivants, plus enthousiasmants, ceux qui nous donnent envie d'entrer dans une salle de classe sans traîner des pieds.⁸³ », « L'avantage de Saint-Jean est un très bon encadrement de la part des professeurs, on se

79) *Le Mur*, Lycée professionnel Jean-Guehenno, Saint-Armand-Montrond, mars 2003.

80) *Koad'9*, lycée La Providence, Montauban-de-Bretagne, mars 2003.

81) *Le Fruit Des Fendus*, lycée Michelet, Marseille, janvier 2003.

82) *Le Kanal Déchaîné*, lycée Lakanal, Sceaux, mars 2003.

83) *La Soupe*, LEGTP et CFA Stanislas, Wissembourg, février 2003.

84) *Jean C+*, lycée Saint-Jean, Salon-de-Provence, décembre 2002.

sent soutenu⁸⁴ », « La prof de français est aussi belle qu'Anna Kournikova, (...) et rien qu'à la regarder parler du registre fantastique ou de la science-fiction, tous les problèmes s'évanouissent !⁸⁵ », « Dès notre arrivée (...) nous nous sommes senti(e)s valorisé(e)s par tous nos professeurs qui se sont montrés ouverts et disponibles.⁸⁶ »

À lire les périodiques lycéens, il se dégage un consensus du portrait du bon enseignant. Compétent, il allie une solide formation et un intérêt certain pour la matière qu'il enseigne. Son choix de carrière est déterminé par une vocation, un amour sincère pour son métier. Intellectuel, il est doté d'un capital culturel riche et foisonnant, ce qui lui permet d'être un conseiller pertinent pour tout ce qui a trait à la haute culture. Agréable et pédagogue, il est à l'écoute des élèves, sait les fédérer autour d'un objectif commun. Si les rédacteurs ne sont pas avares de compliments pour saluer les enseignants qui se rapprochent de ce portrait, ils n'hésitent pas non plus à vilipender ceux qui à leurs yeux s'en éloignent ; le journal sert alors de contre-pouvoir, d'arme brandie à l'encontre du corps professoral.

85) *La Soupe*, LEGTP et CFA Stanislas, Wissembourg, décembre 2002.

86) *Le Biface*, lycée Boucher-de-Perthes, Abbeville, mars 2003.

III L'exercice d'un contre-pouvoir

De gentilles moqueries ou de véritables attaques en règle remettent en cause la crédibilité des enseignants. Les critiques concernent leur comportement avec les élèves, leurs compétences professionnelles, mais également leur personnalité. Trois types d'articles égrènent les reproches qui leur sont adressés :

- les citations professorales rapportées par les lycéens permettent à la fois de s'en moquer gentiment et de dénoncer un certain nombre de leurs faiblesses (lapsus, blagues tendancieuses...);
- des textes humoristiques caricaturent les manières et les tics langagiers des enseignants. Ils optent pour un ton blagueur et prennent la forme de plaisanteries, de tests, de poèmes, d'interviews-piège, de commentaires ironiques ;
- des diatribes s'attaquent à des professeurs en particulier ou dénoncent le système éducatif en général.

A. Humour potache, dérision et caricature

1. Taquineries et caricatures

Outre des moqueries ciblées, c'est parfois le corps professoral dans sa globalité qui fait l'objet de railleries de la part des journalistes, à travers poèmes, définitions et autres tests cocasses. L'inaffabilité supposée, fantasmée du corps enseignant est attaquée par les journalistes lycéens qui ne dédaignent pas de soumettre à leur lectorat des questionnaires à choix multiples afin de se gausser des travers comportementaux de leurs enseignants observés pendant les cours, « ces êtres énigmatiques qui sont prédisposés à oublier leur trousseau de clés⁸⁷ » :

« Quel est le prof qui t'a fait mourir de rire ce premier trimestre ? a. M. Camille J. et ses anecdotes. b. M. Christophe L. et ses blagues incompréhensibles. c. M. Patrick C. faisant Star-Wars avec un triboulet. d. M. Jean-Louis P. en train de danser à la fête des internes.⁸⁸ »

« Quelle est la réflexion la plus désagréable faite à un prof ou un CPE depuis le début de l'année ? A) Vous avez bu un pastis ce midi ? B) Quand est-ce que vous partez à

87) *L'Insolent*, lycée Condorcet, Belfort, mai 2003.

88) *Le Mur*, Lycée professionnel Jean-Guehenno, Saint-Armand-Montrond, mars 2003.

la retraite ? c. Est-ce que moi je vous appelle Boudin sec ? D) Aucune, on a tort de toute façon...⁸⁹ »

Les citations, phrases et expressions « malheureuses »⁹⁰, drôles ou provocatrices prononcées par les professeurs durant les heures de cours apparaissent dans de nombreux journaux lycéens. Leur rubrique est ponctuelle ou permanente, et dotée d'un titre plus ou moins évocateur :

« Citations de profs⁹¹ », « commentaires en conseil de classe⁹² », « les Coquillettes⁹³ », « les perles professorales⁹⁴ », « le parallélépipède des poètes disparus⁹⁵ », etc.⁹⁶.

L'objectif de ces rubriques « Citations » est relativement explicite. Présentées telles quelles ou bien introduites par un texte qui fait état des motivations du comité de rédaction du journal, elles servent en premier lieu à divertir le lectorat. Pour cela, le modèle du professeur omniscient doit être égratigné : *« Ne vous privez pas de pouvoir les ridiculiser, nous sommes (en partie) là pour ça⁹⁷ », « Non les profs ne sont pas parfaits, cela leur arrive de dire de grosses bêtises pendant leurs cours...⁹⁸ »* Les fautes, sur le fond comme sur la forme, sont soigneusement pistées et notées. Les rubriques de citations sont complétées par des jeux et des portraits appuyés, voire caricaturés de la figure de l'enseignant en général et en particulier.

89) *Le Mur*, Lycée professionnel Jean-Guehenno, Saint-Armand-Montrond, décembre 2002.

90) Les lapsus occupent également une bonne place dans de nombreux journaux : *« "Pendant les années 20, aux USA, l'alcool était prostitué" (Mme M., oh ! le lapsus ! prostitué = prohibé) », « Les dépenses vont profiter aux cocus... non, euh... Aux concurrents »*, *« "Je lui ai donné mon numéro d'email !" », « Le prof de maths : "Dans le triangle ABCDEF..." Les élèves : "Monsieur, le triangle c'est ABC seulement !" »*, etc.

91) *L'e Monde*, lycée Notre-Dame-de-Mongré, Villefranche-sur-Saône, février 2003.

92) *No Comment*, lycée Sacré-Cœur, Tourcoing, novembre 2002.

93) *No Comment*, lycée Sacré-Cœur, Tourcoing, mars 2003.

94) *Le Dindon*, lycée Fustel-de-Coulanges, Strasbourg, mars 2003.

95) *Le Gâteau sur la cerise*, lycée Saint-Exupéry, Parentis-en-Born, janvier 2003.

96) Une définition parfois précisée à côté ou au-dessus de la liste des citations fournit un avant-goût : *« Quelques phrases insolites que vos professeurs ont dites durant les cours et qui n'ont pas échappé aux oreilles attentives de leurs élèves. »* (*Le Fruit Des Fendus*, lycée Michelet, Marseille, octobre 2002) ; *« Nous avons, au cours de nos quelques années de lycée, noté et conservé toutes ces phrases bizarres lâchées au hasard des cours, par des profs excédés ou trop fatigués. »* (*Zéro de conduite*, lycée Pierre-d'Aragon, juin 2003) ; *«...» Que d'la gueule » c'est quoi ? C'est un best of des conneries que sortent les profs en cours, recueillies par nos taupes camouflées en élèves sérieux et travailleurs. »* (*La Soupe*, LEGTP et CFA Stanislas, Wissembourg, octobre 2002.

97) *L'Esprit Montesquieu*, lycée Montesquieu, Bordeaux, décembre 2002.

98) *Le Gâteau sur la cerise*, lycée Saint-Exupéry, Parentis-en-Born, janvier 2003.

Contre-pouvoir de celui exercé par les enseignants, il peut être question de se venger des commentaires négatifs qu'ils inscrivent sur les copies des élèves, les erreurs sont soigneusement relevées « dans le but secret de nous venger de toutes les appréciations du style « *Un peu sec* », « *Banalité* » ou « *Que voulez-vous dire ?* » inscrites rageusement dans les marges de nos copies », déclare un journal qui s'intitule *Zéro de conduite*⁹⁹. Les annotations et les évaluations que les lycéens subissent justifient ce comptage : « *Nous tenons à rappeler que les profs ne se gênent pas non plus pour reprendre nos rares fautes dans les copies du bac... Alors pourquoi on devrait se gêner ?*¹⁰⁰ »

Certains journaux signalent le nom du professeur cité. Mais par crainte des représailles ou par respect des enseignants, la plupart se contentent d'indiquer la discipline enseignée sans préciser davantage le locuteur.

L'application avec laquelle les jeunes rédacteurs reprennent les paroles entendues en classe sert souvent à établir un classement des enseignants, où ceux qui obtiennent le haut du tableau ont prononcé le plus de phrases étonnantes ou drôles, maladroites ou abstruses ce qui revient à élaborer une sorte de contre-classement par rapport aux évaluations que l'institution scolaire a l'habitude d'établir.

Ainsi, les jeunes journalistes du lycée Sacré-Cœur de Tourcoing, qui ont lancé un concours intitulé « *Les Coquillettes* », au sein des colonnes de *No Comment*, publient tout au long de l'année un palmarès de l'équipe professorale, établi à partir du nombre de points accordé à chaque erreur, lapsus ou boutade que les adultes ont, malencontreusement ou volontairement, laissé échapper en classe.

Toute évaluation implique des jurés « *objectifs* » et en nombre suffisant. À l'instar des conseils de classe, où chaque professeur a son mot à dire sur les élèves de la classe, le relevé et la sélection des citations professorales nécessite la participation de tous les lycéens. Des appels à contribution sont donc régulièrement lancés dans les pages du journal. Une cérémonie annuelle est organisée et les gagnants se voient remettre une « coquille » de la catégorie dont ils sont les vainqueurs. Il va de soi, pour que ce type d'initiative prenne corps, qu'existe une certaine complicité avec l'équipe pédagogique, quelque peu bousculée.

Les rédacteurs n'hésitent d'ailleurs pas à s'adresser directement à elle, optant pour un style malicieux et potache :

99) *Zéro de conduite*, lycée Pierre-d'Aragon, juin 2003.

100) *Ibid.*

« Il était très attendu par nombre d'entre vous : voici le deuxième classement intermédiaire des coquillettes 2002-2003. Il était réclamé par nombre de professeurs : les coquillettes seront maintenant partagées en deux catégories : "Les coquillettes", ou petites feintes de vos profs. "Les bourdes", ou dérapages de vos profs. Attendez-vous d'ailleurs à quelques surprises dorénavant... À vous maintenant de vous démarquer, chers professeurs, vous avez deux fois plus de chance d'apparaître dans le classement final ! N'oubliez pas qu'une cérémonie sera organisée pour remettre les prix, le vendredi 23 mai 2003 ! Tout n'est pas encore perdu !!!¹⁰¹ »

2. L'humour : pour une relation complice ?

La manière ludique dont les jeunes gens s'amuse des manies et tics langagiers des adultes offre une subversion complice, une sorte de « fête des fous » moyenâgeuse où pour un temps circonscrit et avec l'accord tacite de tous l'asymétrie des rôles est bouleversée.

Les articles qui reprennent à l'envi les remarques des adultes entendues en classe montrent à tout le moins que les journalistes sont attentifs à la parole professorale. Les erreurs langagières ne sont pas les seules qui attirent l'attention des comités de rédaction lycéens. Les traits d'humour font aussi le bonheur des écotiers qui les rapportent avec célérité. Les calembours, contrepèteries et autres saillies drolatiques lancées en cours, en rapport avec la leçon ou le contexte d'apprentissage, sont toujours appréciés des adolescents :

« Lorsque Wall Street éternue, l'économie mondiale s'enrhume !¹⁰² », « "Un chanteur d'opéra qui s'appelle Faure, comme les cuisinières !" (Histoire des arts)¹⁰³ », « "Attention ! L'eau lourde, c'est pas l'eau de Lourdes !" (M. M., gêné par le silence consterné qui régna ensuite dans la salle)¹⁰⁴ », « M. B. : "Au Cambodge, le communiste Pol Pot c'est pas le pote de tout le monde !" ¹⁰⁵ », « "Je soupçonne la femme de ménage de manger les craies" (Histoire)¹⁰⁶ », « "S'il n'y a plus d'eau sur Terre, c'est pas grave, il y aura toujours le muscadet." (Physique)¹⁰⁷ », « "Paniquez pas, c'est juste une bombe" » (M. P., stoïque au moment de l'explosion d'AZF).¹⁰⁸ »

101) *No Comment*, lycée Sacré-Cœur, Tourcoing, mars 2003.

102) *Le Gâteau sur la cerise*, lycée Saint-Exupéry, Parentis-en-Born, janvier 2003.

103) *Le Poinca*, lycée Poincaré, Florange, février 2003.

104) *Zéro de conduite*, lycée Pierre-d'Aragon, juin 2003.

105) *L'e Monde*, lycée Notre-Dame-de-Mongré, Villefranche-sur-Saône, février 2003.

106) *Le Poinca*, lycée Poincaré, Florange, mai 2003.

107) *JHASACTRAMAJJYC*, lycée Jules-Verne, Nantes, décembre 2002.

108) *Zéro de conduite*, lycée Pierre-d'Aragon, juin 2003.

Les jeunes journalistes se montrent aussi sensibles aux réflexions qui démontrent une capacité d'autodérision de la part des professeurs et la volonté de créer avec les élèves un climat détendu. La presse lycéenne les affectionne particulièrement, ces quelques remarques sélectionnées en donneront le ton :

« "La cloche ici c'est moi !" (Mme M.)¹⁰⁹ », « Une prof de philo : "Installez-vous, moi je reviens, je vais soigner ma ménopause"¹¹⁰ », « Latin : "Je n'ai pas menti, j'ai déformé pédagogiquement"¹¹¹ » « Langue : "Un prof est tordu par définition"¹¹². »

L'équipe professorale peut accepter de bonne grâce d'être une source de bons mots et imitée, comme ce professeur de français qui s'étonne de ne pas être cité dans le journal écrit par ses élèves L'Œil du dragon, remarque reprise par celui-ci : « Français : "Avec toutes les blagues que je raconte en cours, je suis déçu de ne jamais me lire dans l'ODD !" ¹¹³. »

Cela suppose que les portraits à charge des journaux lycéens soient écrits dans un style et avec un esprit bon enfant. Conséquemment, les lecteurs, qu'ils soient adultes ou lycéens, peuvent tirer profit de la lecture de ces articles impertinents, considérant avec distanciation les traits d'humour des enseignants et des rédacteurs. Il arrive cependant que la critique devienne violente.

B. Attaques en règle

Alors que tests humoristiques sur les professeurs et rubriques compilent leurs bévues et leurs tics, s'apparentant ainsi à une petite revanche des élèves, qui évaluent, jaugent ceux qui les notent traditionnellement, certains articles virent au règlement de compte en bonne et due forme.

Trois causes principales entraînent l'ire des comités de rédaction lycéens :

- l'exercice de l'autorité,
- la personnalité de certains enseignants ;
- leur manque de compétences.

109) *Le Gâteau sur la cerise*, lycée Saint-Exupéry, Parentis-en-Born, janvier 2003.

110) *Capharnaüm*, lycée Bellevue, Toulouse, janvier 2003.

111) *L'Œil du dragon*, lycée Herriot, Lyon, décembre 2002.

112) *Ibid.*

113) *Ibid.*

1. Une guerre en champ clos

Des rédacteurs dénoncent, de manière plus ou moins légitime, les abus de pouvoir dont ils s'estiment les victimes. Les rapports de pouvoir que certains enseignants entretiennent avec leurs élèves, jugés insatisfaisants par les journalistes, sont présentés à l'aide d'un vocabulaire qui évoque la lutte de deux clans adverses. L'autorité est alors associée étroitement à la tyrannie et son application assimilée à des abus de pouvoir. L'humour acerbe de certains textes rend compte de l'amertume ressentie :

« L'élève et le professeur. La raison du plus fort est toujours la meilleure.¹¹⁴ », « La litanie du prof. (...) Le travail est quotidien. Je vais dans une classe chaque matin. J'hurle contre un de mes élèves. Dans une heure y'a la relève. (...) Pour éviter le monde je rase les murs. Je ferai de mes élèves de la confiture¹¹⁵. »

Certains articles reprochent aux enseignants un exercice cruel de leur pouvoir¹¹⁶ et le désir d'avoir toujours raison, de n'accepter aucune autre opinion que la leur :

« PROFESSEUR : n.m., (du latin pro-fessée). Désigne une personne qui n'aime pas rigoler et qui ne s'est jamais trompée. Il a toujours raison. Cet individu se reconnaît surtout grâce aux trois éléments suivants : 1) La tête : c'est le cerveau de cette machine. Elle accueille un regard qui vous glace le corps lorsque vous le croisez ! D'ailleurs, certains d'entre eux le cachent derrière des lunettes. La bouche joue aussi un rôle important lorsqu'elle vous hurle dans les oreilles quand votre travail n'est pas terminé. 2) Les mains : elles agitent souvent une craie au tableau dans un grincement d'enfer. Elles servent aussi à rendre les copies en faisant des gestes violents. 3) Le cartable : noir de préférence, le professeur ne se déplace jamais sans. De ce monstre, le «prof» sort toujours du travail ou, au contraire, il le nourrit de copies extorquées aux élèves.¹¹⁷ »

Des journalistes les dépeignent sous de féroces couleurs, notant avec du sadisme, peu enclins à prendre en compte les impératifs et les limites de leurs élèves, *« maniaques du stylo rouge, accros aux DMs et interros surprises¹¹⁸ »*, exigeants :

114) *Le Biface*, lycée Boucher-de-Perthes, Abbeville, mars 2003.

115) *Baratinage !*, lycée Barat, mai 2003.

116) *« Chacun d'entre eux a dû secrètement passer pour obtenir son diplôme et ainsi devenir membre de l'ordre quasi religieux du corps enseignant, et qui leur a permis d'accéder à une arme infallible pour triompher des élèves. »*

117) *Bat'Mag*, Lycée professionnel de Volvic, janvier 2003.

118) *L'Insolent*, lycée Condorcet, Belfort, mai 2003.

« À ceux qui donnent des devoirs du jour au lendemain, je dirai : "Rendezvous nos copies du jour au lendemain". À ceux qui disent qu'il faut apprendre le soir le cours vu dans la journée et refaire tous les exercices, je leur dirai d'inventer une journée de trente-deux heures¹¹⁹. »

Le cynisme des professeurs, qui se montrent parfois cassants ou méprisants envers leurs élèves, est régulièrement dénoncé par les lycéens, qui rapportent dans le journal des sentences prononcées lors du conseil de classe, moment particulièrement anxiogène pour les adolescents qui ne sont pas présents pour entendre ce qui est dit d'eux. Les lecteurs sont naturellement amenés à se choquer des formules employées :

« "Il travaille vite fait, mal fait"¹²⁰ », « "Il est trop jeune, l'œuf n'est pas encore cassé"¹²¹ », « "Il joue à l'imbécile et il joue bien."¹²² »

Les comparaisons sont assez mal vécues, considérées partiales, qu'il s'agisse d'évaluer le niveau des différentes sections ou des élèves entre eux :

« "C'est simple ! Les cours se passent toujours très bien avec les S, mais avec les L, chaque fois c'est n'importe quoi ! Ben oui, je constate !" (EPS, à des L bien sûr...)¹²³ », « Jugent les nouvelles têtes de la rentrée selon les laborieux souvenirs qu'ils aient des précédents frères et sœurs.¹²⁴ »

2. Des conflits de personnalité

L'étourderie, les retards, le fait d'être prolix ou d'humeur changeante sont les défauts les plus communément cités. Par ailleurs, certains professeurs sont taxés de vulgarité, suite à un jeu de mots coquin ou une remarque déplacée lancée à des élèves. Ces derniers ne ratent alors pas une si belle occasion de retranscrire de tels propos tendancieux dans les pages du journal. Les grossièretés et les connotations sexuelles n'échappent pas aux adolescents :

« "Toujours se méfier des anciennes maîtresses !" (*Histoire*)¹²⁵ », « "En fait, De Pelieu était un con, faut dire ce qui est... Je répète : on peut être général et con, ça

119) *No Comment*, lycée Sacré-Cœur, Tourcoing, mars 2003.

120) *Ibid.*, novembre 2002.

121) *Ibid.*

122) *Ibid.*

123) *Le Poinca*, lycée Poincaré, Florange, décembre 2002.

124) *No Comment*, lycée Sacré-Cœur, Tourcoing, novembre 2002.

125) *Le Poinca*, lycée Poincaré, Florange, février 2003.

arrive." (*Histoire*)¹²⁶ », « "Viens au tableau, chienne"¹²⁷ », « "La connaissance n'est pas un plaisir solitaire dont on jouit" (*Philo*)¹²⁸ », « "Je préfère ne pas allumer le néon du tableau, ça m'excite."¹²⁹ »

Il arrive que les reproches dépassent l'anecdote et le cadre des fonctions, devenant ainsi des conflits de personnalité. Rarement, mais de façon spectaculaire, s'exprime une aversion, voire une haine tangible d'un enseignant en particulier. Les remarques sont alors méchantes et blessantes, n'épargnant pas le physique :

« *Il était nouveau lui aussi. Ou plutôt elle. Genre petite grosse. Le plus petit de la classe a une demi-tête de plus qu'elle. Son petit air sympathique me l'a rend d'emblée antipathique*¹³⁰ », « *M. C. avait les cheveux mouillés (c'est au moins une preuve qu'il se lave, ne serait-ce qu'une fois tous les quinze jours... !!!)*¹³¹ », « *Vends brosse à cheveux état neuf, voir M. W.*¹³² », « *Se faire passer pour un ventripotent prof de sport ou un prof d'anglais tout sec et rabougri c'est pas toujours évident.*¹³³ »

Une silhouette disgracieuse, mais plus encore un manque de coquetterie, de soin apporté à sa toilette représentent des manquements à l'image professorale attendue par les lycéens.

Autrement dit, les citations susceptibles de porter atteinte à la légitimité professorale.

3. L'incompétence

Sont taxés d'incompétence les enseignants qui commettent des erreurs, aisément désarçonnés par les questions posées à l'impromptu par les élèves. Si l'autorité exercée de manière tyrannique est violemment dénoncée, les madrigaux à l'égard des professeurs timides ou laxistes sont tout aussi acérés. Il est à noter que le laxisme est plus volontiers associé à un manque de compétence que l'abus de pouvoir. Enfin, les remarques les plus fréquentes concernent les enseignants qui n'arrivent pas à rendre leur matière intéressante, qui distillent un certain ennui.

126) *Ibid.*

127) *Le Dindon*, lycée Fustel-de-Coulanges, Strasbourg, mars 2003.

128) *Le Poinca*, lycée Poincaré, Florange, décembre 2002.

129) *Le Fruit Des Fendus*, lycée Michelet, Marseille, octobre 2002.

130) *Le Dindon*, lycée Fustel-de-Coulanges, Strasbourg, mars 2003.

131) *Le Pauvre Petit Léonce Kröttsche'Peul*, lycée Sion, septembre 2003.

132) *Gribouilla'Hard*, Lycée professionnel Les Huisselets, Montbéliard, décembre 2002.

133) *Zéro de conduite*, lycée Pierre-d'Aragon, juin 2003.

Médiocres pédagogues, ils « ne semblent pas remarquer qu'ils sont souvent à l'origine du bâillement intempestif de leurs élèves (réaction biologique naturelle après plus de vingt-cinq minutes de cours).¹³⁴ » Les jeunes journalistes estiment qu'ils sont incapables d'écouter leurs élèves, de passionner leur auditoire, soupçonnés d'être démotivés et de ne pas réellement aimer leur métier :

« Il y a des profs qui nous saoulent et qui se saoulent eux-mêmes, ceux qui s'endorment pendant les interros et qui nous endorment avec leurs mots. Ceux qui ont oublié que "l'éducation ne consiste pas à gaver mais à donner faim !" ⁵¹ » « Il y a ceux qui veulent nous faire taire, qui ignorent nos questions, ceux qui nous reprochent notre ignorance et se refusent à nous en sortir, ces travailleurs de l'Éducation, qui ne savent en rien éduquer.¹³⁶ »

En subdivisant les articles humoristiques et les mercuriales entre les trois domaines suivants : le rapport aux élèves, les compétences, le caractère. Chacun de ces domaines est décliné en une dizaine de « défauts » :

Fréquence des reproches (en %)					
Rapport avec les élèves	% en item	Compétences	%	Personnalité	%
Cruel	8,7	Faillible	7,1	Peu soigné	7,1
Autoritaire	8	Ennuyeux	7,1	Antipathique, asocial	4,8
De mauvaise foi	7,1	Étourdi	4,8	Singularités, manies	4
Adversaire	5,5	Fainéant	4	Vulgaire	3,2
Cassant	4	Mauvais conseiller	2,4	Bavard	2,4
Pitre	4	Retardataire	1,6	Énigmatique	2,4
Exigeant	3,2	Incompétent	0,8	Bougon	0,8
Injuste	2,4	Laxiste	0,8	Peureux	0,8
Rigide	1,6	Tricheur	0,8	Stressé	0,8
TOTAL (en %)	44,3		29,4		26,3

134) *L'Insolent*, lycée Condorcet, Belfort, mai 2003.

135) *La Soupe*, LEGTP et CFA Stanislas, Wissembourg, février 2003.

136) *Ibid.*

L'autoritarisme, le manque de fiabilité des informations transmises par les enseignants, le manque de soin apporté à leur apparence représentent les faiblesses les plus importantes. Sans doute faut-il considérer qu'il s'agit du pendant du professeur tacitement idéal, doté d'un charisme naturel, compétent, attrayant de sa personne.

CHAPITRE 3 :

Le système éducatif

I	Une formation à la vie professionnelle et citoyenne	54
	A. L'ÉCOLE DE LA CITOYENNETÉ	54
	1. Une initiation aux instances démocratiques	54
	2. L'engagement, prémisses à la citoyenneté	57
	B. UN CADRE CONTRAIGNANT	58
	1. Rythme et règlements	58
	2. Pédagogie et apprentissages	60
II	Un enjeu politique	64
	C. LES RÉFORMES DE L'ÉDUCATION NATIONALE	64
	1. La diminution du budget et les suppressions de postes	64
	2. Une reproduction des inégalités sociales ?	66
	3. Les dérives sécuritaires	67
III	La reproduction des valeurs sociétales	70
	A. COMPÉTITIVITÉ ET STRESS	70
	1. De l'intérêt d'évaluer	70
	2. Le bac : enjeux et appréhensions	72
	B. ÉLITISME ET SÉGRÉGATION AU SEIN DU LYCÉE	76
	1. Orientations électives	76
	2. De la nécessité de travailler	78
	Conclusion	82

I Une formation à la vie professionnelle et citoyenne

Dans la presse lycéenne, l'école est présentée comme un lieu d'apprentissage de la citoyenneté, grâce à l'existence, notamment, du Conseil de vie lycéenne. De plus, le système éducatif est décrit comme une organisation complexe et perfectible, dotée de modes de fonctionnement se rapprochant des structures professionnelles.

A. L'école de la citoyenneté

Les élections de délégués de classe ou au Conseil de la vie lycéenne offrent une approche des sciences politiques. Par le biais d'articles abordant les thèmes de la démocratie lycéenne et de l'engagement civique, les journaux démontrent la portée citoyenne du système éducatif français. De plus, le club presse relaie fréquemment les initiatives solidaires initiées par des groupes d'élèves (éducation à la santé, missions humanitaires, etc.), incitant largement leurs camarades à participer.

1. Une initiation aux instances démocratiques

Les délégués de classe

Représentants des élèves de leur classe, les délégués incarnent le symbole de la démocratie. Élus par leurs camarades, ils en sont les porte-parole, notamment lors du conseil de classe. Les jours précédant leur élection, les journaux diffusent des informations sur son déroulement :

« Dans le cadre de l'élection des délégués de classe, les élèves du lycée professionnel SainteGeneviève de Chambéry ont pu aller aux urnes pour la première fois de leur vie et se préparer à leur futur devoir de citoyen. (...) Les élèves, qui souhaitent se présenter comme délégués, doivent élaborer leur affiche électorale, leurs bulletins de vote, leur profession de foi et doivent mener campagne auprès de leurs camarades électeurs de la classe. Dans la semaine qui précède le vote, un débat est organisé entre les candidats. Les électeurs peuvent alors poser leurs questions, ils ont au préalable reçu la propagande électorale pour se faire une idée.¹³⁷ »

Les journaux lycéens rappellent également les fonctions des délégués, démontrant qu'ils tiennent au processus démocratique et ont conscience de ses enjeux :

137) Tohu-Bahut, lycée Sainte-Geneviève, Chambéry, décembre 2002.

« Vous devrez élire deux délégués et deux suppléants. Choisissez-les bien !!! Ils seront tout au long de l'année vos porte-parole, vos relais avec les différents adultes de l'établissement : vie scolaire, administration, professeurs... Se porter candidat et être élu est un acte important et valorisant. Tu as envie de : représenter ta classe, d'être à l'écoute de tes camarades (de leurs soucis et de leurs projets), d'avoir des relations privilégiées avec les adultes de l'établissement. Tu es volontaire, motivé(e), tu possèdes un esprit d'initiative et d'entreprise : alors n'hésite plus, présente-toi !¹³⁸ »

À l'issue de la formation suivie par les délégués en début d'année, le journal expose leurs missions et compétences, légitimant leur fonction auprès des élèves. Les représentants des élèves prennent à cœur leurs fonctions, motivés par le groupe qui les incite à les représenter au mieux. Outre les recommandations d'usage, les journaux lycéens font état d'expériences plus originales, comme Tohut-Bahut qui explique une séance d'entraînement et de réflexion en classe qui a remporté un franc succès. Regroupés par six, les élèves se livraient à des jeux de rôles :

« Chacun d'entre eux a élaboré un sketch sur trois thèmes différents : les délégués face à un conflit avec un professeur ; la transmission des informations aux autres élèves de la classe et surtout celles qui concernent le conseil de classe ; les délégués lors de ce conseil : quelle est l'attitude à adopter ?¹³⁹ »

Résolution de conflits, explications et défense des lycéens : lors des conseils de classe, les délégués exercent pleinement leur fonction de porte-parole. L'appréciation des élèves implique le point de vue de chaque professeur. Il s'agit donc d'un événement-clé dont les comités de rédaction saisissent toute l'importance, décrivant avec minutie l'événement, saluant au passage les efforts des camarades qui les représentent, placés dans une situation qu'ils jugent délicate :

« Chacun parle des problèmes, donne son avis sur la classe (et là, ça chauffe pour les délégués !). Puis le conseil commence véritablement avec le cas par cas (...). Si un élève rencontre des problèmes, les délégués font leur maximum pour prendre sa défense (et croyez-nous ils font ce qu'ils peuvent).¹⁴⁰ »

Les délégués du lycée

Les lycéens complètent leur apprentissage de la citoyenneté politique grâce aux élections des délégués élèves au sein du Conseil de vie lycéenne (CVL), du Conseil

138) *Quoi d'9*, lycée Joliot-Curie, Dammarie-les-Lys, septembre 2003.

139) *Tohut-Bahut*, lycée Sainte-Geneviève, Chambéry, décembre 2002.

140) *Le Biface*, lycée Boucher-de-Perthes, Abbeville, janvier 2003.

d'administration (CA) ou du Foyer socio-éducatif (FSE). La reconnaissance de ces instances comme organisations démocratiques à l'échelle du lycée, s'exprime à travers nombre d'articles informatifs et les appels à candidater ou à voter.

« Le CVL est avant tout un lieu de débat et de dialogues entre les lycéens et le reste des personnels du lycée. Les différents membres de ce conseil soumettent et proposent leurs avis, opinions et idées au Conseil administratif, qui les prendra ou non en compte. (...) Ensemble, les membres du CVL participent à la gestion des fonds lycéens, à l'élaboration et à la modification du règlement intérieur, à l'organisation du travail personnel et du soutien et enfin à l'information générale quant aux activités, à l'orientation, à la santé, à l'hygiène et à la sécurité. En bref, toutes ces choses vous concernent !¹⁴¹ »

Des interviews complètent de temps en temps les articles concernant les procédés électoraux internes aux établissements, offrant une tribune aux délégués. Ces derniers communiquent en direction d'un grand nombre d'élèves, désireux de prouver leurs aptitudes, en explicitant les mesures qu'ils ont prises et les raisons de leur engagement.

Si le journal lycéen constitue l'outil privilégié pour rappeler l'utilité et la légitimité des instances lycéennes, il diffuse également des critiques à l'égard d'un système politique interne défaillant : manque de mobilisation des lycéens ou dysfonctionnements lors des élections, degré d'investissement minime des délégués. Le manque d'implication des élèves est sérieusement vilipendé, la non-coopération des adultes dénoncée. Toutefois, des exemples de réussite relatives à l'élection du CVL ou aux missions effectuées par les délégués dont les taux de participation sont très élevés, satisfont nombre de journaux lycéens qui y voient la preuve que le lycée est un microcosme capable de sensibiliser et préparer les adolescents à un exercice dynamique de la citoyenneté :

« Nos candidats n'ont pas manqué de propositions pendant leur campagne. Des programmes qui vont à coup sûr avoir des conséquences positives sur la vie de notre lycée professionnel. Et comme voter est un acte essentiel de la vie citoyenne, ces élections au CVL auront sans doute stimulé la motivation de nos futurs citoyens. Une opération réussie !¹⁴² »

D'après les articles étudiés, l'existence même des instances politiques du lycée serait synonyme d'initiation à la vie politique. Mais d'autres vecteurs de sensibilisation à la

141) *Le P'tit Raoul*, lycée R. Valdepied, Evron, décembre 2002.

142) *Coucou Niouzes*, Lycée professionnel René-Couzinet, Challans, décembre 2002.

citoyenneté sont régulièrement cités : les dispositifs favorisant l'engagement des lycéens, par exemple dans des projets humanitaires.

2. L'engagement, prémisses à la citoyenneté

La presse lycéenne se veut le relais des activités périscolaires et des projets de classe, tels les clubs et les initiatives « *solidaires* » (collectes, journées thématiques, portant sur des domaines variés tels que l'humanitaire, la santé, etc.).

Cinq types de temporalité se déclinent dans les journaux lycéens : l'exercice quotidien de la citoyenneté en débattant des valeurs de notre société, des journées spéciales, qu'elles soient thématiques ou dédiées à des collectes servent à venir en aide à des victimes de la guerre du Kosovo ou à des populations en souffrance en Afrique, des initiatives exceptionnelles liées à des événements imprévus particuliers, comme des sinistres, des projets de longue durée en général encadrés par des enseignants. Le sort d'autres lycéens qui manquent de livres, de matériel informatique, les touche :

« Le portrait du mois. En raison des intempéries qui ont frappé les habitants du sud de la France, deux élèves de Terminale (...) ont décidé de mobiliser le lycée afin de récolter des dons en faveur des sinistrés, pour la Croix-Rouge.¹⁴³ »

La presse lycéenne signale avec force les domaines d'engagement concernés, qu'il s'agisse d'actions humanitaires, de l'éducation à la santé, de la prévention de la violence, et d'éducation civique. La mobilisation est totale dès lors qu'il s'agit d'actions concrètes, dont les réalisations peuvent être vérifiées. Elle s'associe volontiers aux actions menées, en collaboration avec des organismes reconnus pour leurs objectifs altruistes, comme la Croix-Rouge. En s'en faisant l'écho, elle met en évidence les notions de solidarité et de civisme, contribuant à la promotion, voire à la généralisation, de ce type d'initiatives, lorsqu'elle n'en est pas directement le précurseur :

« Fin février, une délégation d'élèves et de professeurs se rendra à Bamako (au Mali) au lycée Mamadou Sarr. Leur mission est d'installer quelques ordinateurs (...), d'inventorier l'étendue des besoins de ce lycée où les jeunes apprennent avec, pour tout matériel, cahiers et crayons : pas de livres, pas d'ordinateurs, rien que la volonté de savoir et d'un jour peut-être sortir leur pays de cette misère.¹⁴⁴ »

143) *Attention à la vague*, lycée Jean Monnet, Joue-les-Tours, décembre 2002.

144) *Le Poinca*, lycée Poincaré, Florange, décembre 2002.

En prenant la plume, les jeunes journalistes s'inscrivent dans une dynamique d'action. Écrire pour un public les place dans une situation privilégiée pour prendre position, débattre, revendiquer. Certes, ils diffusent les opérations orchestrées par leurs camarades, les promeuvent, mais ils sont surtout amenés à impulser eux-mêmes un certain nombre d'actions citoyennes. Ils considèrent aussi leur journal comme une contribution aux débats qui ont lieu au sein de l'espace public. Même si l'établissement scolaire représente un espace restreint, il est représentatif du fonctionnement démocratique :

« Dossier en préparation : la politique au lycée. La neutralité existe-t-elle ? Les lycéens ont-ils réellement des droits ? Quels sont les rapports de pouvoir entre professeurs et élèves ? (...) L'ECJS est-elle utile ? Les délégués élèves servent-ils à quelque chose ? Vous voulez participer au journal lycéen ? Écrivez un seul article ou rejoignez le club des journalistes, réalisez une interview ou ayez des idées... Mais agissez...¹⁴⁵ »

De plus, le fonctionnement interne du comité rédactionnel se présente comme un laboratoire de la démocratie. Le club presse en soi est une expérience de mise en commun et d'échanges :

« C'est donc dans ce cadre citoyen, pluridisciplinaire et international, que les lycéens et étudiants bijoutiers sont engagés dans ce projet général de sensibilisation à la notion d'engagement et de défense des droits de l'homme fondamentaux, non par une action ponctuelle, mais en le vivant comme acteurs.¹⁴⁶ »

L'implication des lycéens à leur formation se remarque par ailleurs dès qu'il est question des contraintes inhérentes à la bonne marche du lycée.

B. Un cadre contraignant

1. Rythme et règlements

Le rythme scolaire, volontiers décrit comme routinier, est ponctué par une alternance de travail – toujours trop long –, de pauses et de plages de vacances, estimées insuffisantes¹⁴⁷. Au regard d'autres expériences européennes, l'emploi du temps des jeunes Français est généralement décrit plus pénible. Le système allemand, par

145) *La Vérité*, lycée Marguerite-de-Valois, Angoulême, décembre 2002.

146) *Le Mur*, Lycée professionnel Jean-Guehenno, Saint-Armand-Montrond, mai 2003.

exemple, remporte les suffrages, proposant des leçons de quarante-cinq minutes et les après-midi consacrées aux activités périscolaires.

Les habitudes, certes quelque peu monotones, permettent malgré tout de trouver ses marques pour les nouveaux arrivants et les élèves de terminale profitent de leur statut d'aînés. Mais les vacances des uns, agréables moments de détente, rompant la cadence du travail scolaire, signifient pour les autres une augmentation des devoirs à faire et des révisions, avec en ligne de mire l'inquiétante fin d'année assortie des épreuves du baccalauréat. Angoissant, le temps s'accélère alors et les journalistes décomptent le nombre de jours avant les examens avec appréhension.

Le règlement intérieur subit aussi des avanies. Exercice de style cathartique ? Toujours est-il qu'il est régulièrement discuté et remis en cause dans les journaux lycéens. L'école, en obligeant à un code de conduite, se voit accusée d'être aliénante en produisant « *cette castration intellectuelle, cette prison des corps*¹⁴⁸ » ou d'entraîner par un cycle pervers l'irrespect des règles qu'elle érige :

« *Ici, personne n'est fier de quoi que ce soit. Ou peut-être si : fier d'avoir le plus détérioré les locaux, d'avoir le plus insulté le prof...*¹⁴⁹ »

Les journaux lycéens dénoncent les effectifs, qu'ils jugent trop importants, et l'encadrement, insuffisant, faiblesses qui obligent à instaurer un règlement intérieur qui régule le comportement de tous les membres des établissements scolaires, qui se sentent sanctionnés à cause d'un ou deux trublions :

« *À la rentrée 2002, on compte 1,3 million de salariés chargés d'encadrer plus de 12 millions d'élèves, ce qui amène à un exercice de gestion très difficile ; on obtient des classes surchargées avec parfois un ou deux élèves durs à encadrer, ce qui ne facilite pas la progression de la classe.*¹⁵⁰ »

147) Témoin *West-Mag* (lycée Georges-Pompidou, Villeneuve-la-Garenne, avril 2003) : « *L'école de nos rêves (...): il n'y a pas de leçons l'après-midi. Les récréations sont plus longues. Tout le monde a un lit dans la salle de classe et tout le monde peut se reposer pendant cinq minutes de leçon. (...) Le week-end a trois ou quatre jours et les vacances sont plus longues. Le premier cours commence à dix heures.* »

L'heure est à la dérélition au moment de reprendre les cours : « *L'heure est grave : les cours ont repris. (...) Nous comprenons (...) votre douleur pour avoir, nous aussi, dû ranger les vacances dans des valises en carton. (...) À la place, nous recommencerons à danser sur le rythme des sonneries.* » *La rentrée du Poinca*, lycée Poincaré, Florange, octobre 2002.

148) *Eh ! Victor*, lycée Victor-Bérard, Morez, mars 2003.

149) *Jok'Niouz*, Lycée professionnel de Mennecy, Mennecy, février 2003.

150) *Jok'Niouz*, Lycée professionnel de Mennecy, Mennecy, février 2003.

Le ton peut être moins grave, se cantonnant à montrer les limites des règlements et les différentes possibilités de les enfreindre en douceur. Les journalistes prennent de la distance avec leur propres pratiques, dressant des profils d'élèves, de leurs ruses, se moquant d'eux-mêmes. Les retards et l'inattention durant les cours sont les deux comportements les plus couramment décrits dans la presse lycéenne, comme l'illustre la première question de ce test humoristique intitulé « *quel élève êtes-vous ?* » :

« 1. Vous arrivez au lycée : A) Un quart d'heure avant le début du cours. B) Avec cinq minutes de retard. C) En même temps que le prof. D) Vous séchez systématiquement le cours de 8 à 9 h (trop tôt), de 13 h 30 à 14 h 30 (digestion).¹⁵¹ »

Le comparatisme des rythmes scolaires français et étrangers est généralement au détriment des premiers, cependant les règles qui régissent la vie au sein du lycée sont perçues plus avantageuses en France. Farouchement attachés à la mixité et à l'absence d'une tenue imposée pour se rendre au lycée, les journalistes se félicitent de la souplesse du système en place et ne voudraient absolument pas une modification de ces dispositions jugées régressives.

D'après les textes traitant du rythme scolaire et du cadre disciplinaire propres au système éducatif, les études secondaires auraient deux objectifs, celui, à court terme, de structurer la vie des adolescents au sein du lycée et, à moyen terme, de les préparer à leur future insertion professionnelle et aux contraintes qui y sont liées. Toutefois, d'autres articles envisagent le lycée comme un lieu de formation des esprits avant tout, même si les méthodes et contenus laissent quelquefois à désirer.

2. Pédagogie et apprentissages

Les cours magistraux ont-ils une réelle utilité ? Pourquoi apprendre telle ou telle matière ? Au-delà de l'initiation au rythme de la vie professionnelle, les lycéens s'interrogent sur le succès du système éducatif, quant à ses objectifs de formation intellectuelle et pratique. Devenir adulte implique l'apprentissage de savoirs culturels, scientifiques, technologiques... Apprendre, certes, mais comment et pourquoi ? Le type de pédagogie employée par les enseignants, les disciplines et le programme scolaire sont soumis à des interrogations, des défenses et des critiques récurrentes dans la presse lycéenne.

151) *Le Kanal Déchaîné*, lycée Lakanal, Sceaux, mars 2003.

Programmes et disciplines enseignées

Les jeunes journalistes, peut-être en raison de leur attachement à l'écrit, qu'ils manifestent entre autres en rédigeant un journal, consacrent volontiers des articles à réfléchir au bien-fondé de ces humanités. Latin, histoire, philosophie, les matières littéraires se prêtent souvent à des commentaires élogieux, probablement en réaction au rejet généralement constaté d'une grande partie des élèves qui n'en mesurent pas toujours l'utilité, dont témoignent les deux extraits suivants :

« Il y a ici deux "camps" parmi les élèves : les "convertis", qui tentent avec intérêt de comprendre notre passé ; et les autres, qui remplacent volontiers leurs cours d'histoire par des heures de sieste profonde. J'encourage donc ceux qui se sont reconnus dans le second groupe (un peu caricaturé, je l'avoue) à reconsidérer leur position. Étudier l'histoire, ce n'est pas seulement apprendre des dates, des noms, des lieux, ces notions servant seulement de support. Étudier l'histoire, c'est comprendre les causes d'événements passés, les différentes décisions des hommes. Tout ce que nous construisons au présent devient passé et nous avons tous une histoire personnelle qui nous identifie. Il en est de même pour l'humanité entière, d'où l'importance capitale de l'histoire qui nous identifie en tant qu'hommes.¹⁵² »

« Plus qu'une matière, la philo est le travail de la pensée, et surtout de la connaissance de soi et de la réflexion effectuée par soi-même. Ainsi, le but de la philosophie est de connaître, de penser, de revenir sur ses jugements pour faire progresser son esprit. Faire de la philo, c'est s'ouvrir sur l'inconnu, avoir un esprit curieux et favoriser la raison plutôt que ses opinions premières souvent fausses. La philosophie semble donc théorique en apparence, mais rigoureusement pratique lorsqu'on s'attarde sur la question. Elle aurait donc des finalités pratiques ? OUI ! (...). Ainsi, malgré sa lourdeur éventuelle et son style singulier, la philo peut s'avérer utile.¹⁵³ »

Les lycéens se demandent quels bénéfices, en termes d'orientation et de réussite scolaire ou professionnelle, ils peuvent espérer tirer de son apprentissage. L'intérêt d'une discipline peut se voir justifié par sa fonction pré-professionnelle. Les journalistes des sections techniques s'attachent particulièrement aux matières « *opérationnelles* », qui sont le mieux adaptées à l'exercice de leur futur métier. En ce sens, l'intérêt des cours de langues n'est pas contesté, quelle que soit la section. En revanche, les scientifiques se plaignent généralement des matières littéraires et vice-versa, chacun défendant son pré carré et la prééminence des matières qu'il préfère.

152) *Depech'*, Lycée professionnel Le Mirail, lycée Rive-Gauche, Toulouse, avril 2003.

153) *L'Éch'ro du Tigre*, lycée Clémenceau, Villemomble, décembre 2002.

L'humour est alors de rigueur pour décrire le manque d'appétence pour les domaines d'étude incriminés¹⁵⁴. Le journal du lycée Henri-IV reproduit par exemple la querelle, donnant successivement la parole aux uns puis aux autres :

« Les scientifiques ! Grande interrogation pour la science... sombre secret pour les L... d'où perplexité. Vous pouvez facilement les reconnaître : blouses blanches pour les adeptes des travaux pratiques et caleulottes ultra-performantes pour les futurs polytechniciens. Mais pourquoi donc ces créatures matheuses prolifèrent-elles de jour en jour ? Notre cher lycée est le témoin du déséquilibre effrayant entre cinq classes de S pour seulement deux pauvres petites classes de L. Qu'est-ce qui pousse ainsi les jeunes à se lancer à corps perdu dans les abîmes profonds de la physique ou de la bio ? Quel est cet étrange désir de disséquer des cœurs saignants de moutons ou des yeux de poissons ? Mystère.¹⁵⁵ »

Le mois suivant, c'est au tour des littéraires d'être mis sur la sellette :

« Pauvres littéraires ! On les voit souvent commencer tous les jours à 8 h 30 et finir au plus tôt à 17 h 30, tout ça pour apprendre à parler des langues mortes. Pauvres littéraires ! En tout cas, si la géométrie est l'art de raisonner juste sur des figures fausses, le français est celui de dissenter faux sur des textes justes.¹⁵⁶ »

Ces rejets mutuels conduisent les rédacteurs à militer pour des programmes « à la carte », choisis par leurs soins. Outre ces remarques sur le fond, des réflexions concernant les pratiques pédagogiques des enseignants sont aussi présentes dans ces articles.

Regards sur les pratiques pédagogiques

Si des textes font allusion à la lassitude provoquée par les cours magistraux, d'autres reconnaissent la motivation des élèves à participer aux leçons « vivantes ». Les méthodes dites de pédagogie active sont défendues pour leur fonction utilitaire, car elles offrent de développer des savoir-faire professionnels¹⁵⁷ (tels que gérer un budget, respecter un cahier des charges, réaliser des démarches extérieures auprès des entreprises) au moyen de réalisations concrètes. Les journaux lycéens estiment

154) Des formules lapidaires et ironiques sont prisées : « *La desquamation des parois internes de l'organisme humain m'intéresse autant que la locomotion des phasmes* », déclare un jeune journaliste breton (*Koad'9*, lycée La Providence, Montauban-de-Bretagne, mars 2003).

155) *Untitled*, lycée Henri-IV, Paris, mars 2003.

156) *Ibid.*, avril 2003.

157) Les journalistes font généralement allusion aux « PPCP », Projets disciplinaires à caractère professionnel, qu'ils apprécient.

aussi qu'elles procurent des bénéfices intellectuels, les incitant à réfléchir, développant leur sens critique.

La pédagogie active n'est contestée que si elle se met au service de contenus simples, voire simplistes. En revanche, la leçon traditionnelle, qui s'appuie sur un cours magistral et fait appel aux récitations des élèves, lorsqu'elle n'est pas plaidée de manière ironique, est généralement rejetée en bloc :

« N'importe qui peut venir dépérir à nos côtés, cloîtré dans une salle aux murs antiques, condamné à psalmodier des déclinaisons pleines de diphtongues et de iatus rythmés par des iambes... Venez nombreux !¹⁵⁸ »

D'autres s'attachent à défendre le bienfait de l'alternance des cours magistraux et participatifs :

« Découvrir l'histoire ce n'est pas seulement suivre des cours ou lire des livres assommants ! Il y a des façons très concrètes de s'intéresser à notre passé qui sont tout à fait accessibles aux jeunes. Alors foncez !¹⁵⁹ »

Les journalistes revendiquent davantage de s'impliquer, de participer dans les disciplines littéraires. Ils contestent la parole magistrale délivrée par le maître qu'ils considèrent placé dans une position d'omnipotence et d'omniscience et un accès libre aux textes, l'examen des documents avec une parole limitée de la part de l'enseignant. Le système polonais ou allemand leur semble à ce propos plus efficient :

« En Allemagne, on exige que je réfléchisse et cherche une solution, que je travaille avec les autres et le prof pour obtenir une solution, mon cerveau doit travailler, ce qui me fatigue d'une autre manière. En France, l'élève doit écouter le prof et écrire tout ce qu'il dit.¹⁶⁰ »

Que l'école sensibilise ses élèves aux rouages de la démocratie et favorise leur prise de responsabilité civique, soit. Que la presse lycéenne ait à cœur d'y apporter sa contribution ne supporte aucun doute à la lecture des articles qui incitent les lycéens à participer. Cependant, les journaux tendent également à démontrer qu'au-delà de sa fonction citoyenne, le système éducatif constitue un véritable enjeu politique.

158) *L'Insolent*, lycée Condorcet, Belfort, février 2003.

159) Les journalistes font généralement allusion aux « PPCP », Projets disciplinaires à caractère professionnel, qu'ils apprécient.

160) *La Fenêtre* n° 1218, lycée Notre-Dame-la-Riche, Tours.

II Un enjeu politique

Considéré à l'échelle politique nationale, le système éducatif est souvent perçu comme une source de problèmes dans la presse lycéenne. Les tentatives de réforme, initiées par le ministère de l'Éducation nationale, provoquent une réaction immédiate des jeunes journalistes. Suppression de postes d'enseignants, création de centres éducatifs fermés, lutte contre l'absentéisme... Les lycéens en parlent, les commentent, les discutent.

C. Les réformes de l'Éducation nationale

Les réformes gouvernementales dans le domaine de l'éducation déclenchent la publication de nombreux articles contestataires, particulièrement dès qu'il s'agit des décisions concernant le budget.

1. La diminution du budget et les suppressions de postes

Afin de contester les restrictions budgétaires, des comparaisons peuvent être établies avec les autres ministères :

« Alors que nous apprenons que quelque 5 600 postes de surveillants seront supprimés dans les collèges et lycées... Ajoutons que les emplois-jeunes qui participent à la vie scolaire et éducative dans les établissements ne verront pas leurs contrats renouvelés. C'est inconcevable dans le contexte actuel, alors que le secteur de l'armement se voit gracieusement offrir un second porte-avions (copie-t-on le grand modèle américain ?) qui plus est français et non européen... (ce qui n'est pas sans un surcoût). Il est donc clair que c'est un choix de privilégier les armes à une éducation dans des conditions optimales... Aberrant... Comment pouvoir mieux inculquer les bonnes manières, le savoir-vivre, le respect, si les politiques nous retirent des surveillants, qui aident à encadrer les jeunes que nous sommes, ou du moins les enfants turbulents que nous avons tous été...¹⁶¹ »

Certains rédacteurs n'hésitent pas à compléter leur enquête en recueillant l'avis de personnalités politiques sur les décisions ministérielles. En témoigne cette lettre, envoyée par des lycéens au député-maire de leur commune, et publiée dans le journal :

161) *L'Écho de la Rue*, lycée du Léon, Landivisiau, novembre 2002.

« Monsieur le député-maire, (...). Ce budget 2003, version Raffarin-Ferry, ne prévoit pas de création de postes dans le secondaire pour la rentrée prochaine. L'UMP a-t-elle pris en compte l'émergence du papy-boom dès l'an prochain et ses conséquences (départ en retraite de 40 % des enseignants d'ici à 2010) ? Apparemment non ; s'agit-il de mépriser l'éducation et le système scolaire du pays qui se dit pourtant l'un des meilleurs en Europe ? D'autre part, n'est-il pas contradictoire pour un gouvernement élu sur ses positions concernant l'insécurité de supprimer 5 000 postes de surveillance ? (...) Nous souhaiterions savoir si vous êtes vous aussi déçu par le comportement présent du gouvernement Raffarin et de ses premières décisions, ou bien si vous trouvez crédible son attitude.¹⁶² »

À laquelle le député interpellé répond, rappelant les décisions gouvernementales (création de postes dans le premier degré, postes d'ATOS, d'infirmières, d'enseignants pour le second degré) et que le journal lycéen s'empresse de reproduire.

Conséquence directe des réformes du système éducatif à la rentrée 2002, les manifestations d'enseignants suscitent des réactions mitigées. Les journalistes redoutent une baisse de la qualité des enseignements, suite à l'annonce de la diminution de postes de personnel encadrant, en cela ils sont totalement solidaires des grèves de leurs professeurs. Cependant, s'ils soutiennent leur combat, les lycéens expriment aussi leur lassitude des grèves à répétition. Et craignent au final que les seuls gagnants soient les établissements privés :

« Ce jeudi 17 octobre [les] professeurs (...) ont manifesté dans les rues pour exprimer leur colère face au resserrement budgétaire et à la suppression de (...) postes. (...) A la rentrée 2002, on compte 1,3 million de salariés chargés d'encadrer plus de 12 millions d'élèves, ce qui amène à un exercice de gestion très difficile ; on obtient des classes surchargées avec parfois un ou deux élèves durs à encadrer, ce qui ne facilite pas la progression de la classe.¹⁶³ »

« Certains élèves, dans l'enseignement public, suite aux absences répétées de leurs professeurs, puis à celles des remplaçants de ces derniers, et enfin suite aux grèves de fin d'année scolaire, sont allés passer le bac avec en tout et pour tout trois mois de cours répartis sur l'année scolaire dans certaines matières. Forcément, les établissements privés se retrouvent confrontés à un nouveau problème :

162) *L'Obsédé Textuel*, lycée Eugène-Delacroix, Maisons-Alfort, novembre 2002.

163) *Journal lycéen de l'année*, lycée du Pré Saint-Sauveur, Saint-Claude, juin 2003.

*un nombre important d'élèves auxquels ils ne sont pas habitués. Ils sont devenus le moyen de pallier les défaillances du système public.*¹⁶⁴ »

Aux réactions des journalistes concernant des désaccords ponctuels avec les décisions gouvernementales, se double une critique plus profonde du système, ressenti comme un révélateur des inégalités sociales, qu'il renforce.

2. Une reproduction des inégalités sociales ?

La presse lycéenne n'hésite pas à parler de ségrégation et d'entretien des inégalités sociales, en se teintant d'une pointe d'amertume. Les articles dénoncent des situations qui paraissent injustes : élèves ayant échoué au baccalauréat, qui se sont vu refuser une nouvelle inscription en classe de Terminale, ou bien conflits d'intérêt entre lycées privés et publics, leurs subventions étant réparties de manière inégale.

*« Est-il normal que la Région, après décision du Parlement, préfère attribuer dans ses bonnes grâces quelques subventions aux établissements privés, plutôt que d'investir concrètement dans des lycées publics qui en ont besoin, ce qui permettrait l'ouverture de classes, voire de nouveaux établissements ? »*¹⁶⁵

Manuels scolaires onéreux pour les lycéens, frais divers, les journalistes ont l'impression d'être les laissés-pour-compte de l'État, bien qu'ils reconnaissent que les bourses servent les plus démunis. Ils se désespèrent que les collégiens bénéficient d'aides dont ils se voient privés, alors qu'ils ont davantage de frais de scolarité.

Les mesures de lutte contre l'absentéisme soulèvent la protestation des rédacteurs, qui y décèlent une nouvelle source d'inégalités au sein des lycées, estimant que l'influence des parents est limitée sur des jeunes âgés de seize ou dix-sept ans et la pénalisation financière de ce fait particulièrement discriminante :

*« Nous haussons le ton contre notre cher ministre de l'Intérieur (...) : supprimer les alloc' aux parents de jeunes séchant les cours (les parents ont-ils forcément de l'influence sur un jeune de 16/17 ans ?). »*¹⁶⁶

Le spectre du monde de l'entreprise et de sa possible ingérence est par ailleurs souvent brandi. Contaminant la vision des dirigeants, ceux-ci considéreraient les filières

164) *La Fenêtre* n° 1218, lycée Notre-Dame-la-Riche, Tours

165) *L'Echo de la Rue*, lycée du Léon, Landivisiau, novembre 2002.

166) *L'Obsédé Textuel*, lycée Eugène Delacroix, Maison-Alfort, novembre 2002.

économiques et scientifiques plus intéressantes à court terme, au détriment des littéraires, méprisées par l'économie marchande, avec l'approbation du corps professoral.

Suspecté de désirer des sections productives, le gouvernement est attaqué dès qu'une option (en général cela concerne l'enseignement des langues mortes) est abandonnée en raison du peu d'effectifs concernés :

« On devrait presque toujours s'inquiéter d'une restriction des domaines de pensée ; un exemple (presque) au hasard : pourquoi le latin avait-il été supprimé du lycée Blaise-Pascal ? (...) Un sondage d'une association de parents d'élèves auprès des troisièmes indépendantes du lycée a en effet montré qu'il y avait tout compte fait suffisamment de latinistes potentiels pour assurer des cours... Malheureusement, l'adaptation à une économie de marché tend à sélectionner les individus les plus productifs, et un latiniste n'apporte pas de bénéfices immédiats...¹⁶⁷ »

D'autre part, la presse lycéenne estime que la multiplication des cours privés prouve la défaillance du système éducatif. Obligés pour obtenir des bons résultats de recourir à des leçons particulières, les élèves suffisamment nantis se voient privilégiés au détriment de ceux qui n'ont pas les moyens suffisants pour y avoir recours. L'école est accusée de maintenir, voire de créer, les écarts, leurrant les jeunes lorsqu'elle évoque « l'égalité des chances » :

« Les lycéens actuellement en terminale, sont (...) assommés de pub pour cours payants distribués sur le parvis et même dans l'établissement. Certains élèves ont également reçu à leur domicile à la fin du premier trimestre un courrier provenant de l'organisme "Math succès" (...) privé qui stipule, (...) que "déjà, certains élèves ressentent des difficultés" et qu'[il] (...) peut remédier à ces lacunes. (...) Ce raisonnement s'oppose à l'égalité des chances de réussite selon la couche sociale et au principe de l'école gratuite. En effet, les stages proposés par "Math succès" vont, par semaine de 190 euros (1 200 F) pour une matière, à 345 euros (2 300 F) pour deux matières !¹⁶⁸ »

3. Les dérives sécuritaires

La politique sécuritaire constitue le dernier point de discussion, la plupart des journaux considérant qu'elle est une dérive de la politique globale du gouvernement qui s'inquiète du sentiment d'insécurité ressenti par les Français. La multi-

¹⁶⁷) *Bouge ton lycée*, lycée Blaise-Pascal, Charbonnières-les-Bains, janvier 2003.

¹⁶⁸) *L'Obsédé Textuel*, lycée Eugène-Delacroix, Maisons-Alfort, janvier 2003.

plication récente des dispositifs de vidéo-surveillance, les portails électriques, la vérification de l'identité des élèves à l'entrée de l'établissement sont vécus sur un mode intrusif et agressif.

Évoqué au détour d'un article portant sur l'absentéisme, ou faisant l'objet d'un article à part entière, le thème de ce que les journalistes appellent les « *dérives sécuritaires* » se retrouve dans plusieurs journaux lycéens, qui craignent une anomie de leur microcosme :

« De qui doit se protéger l'École aujourd'hui ? Ennemi intérieur et extérieur... ennemi invisible... Ce qui semble justifier la présence des grilles. Mais est-ce simplement l'expression du sentiment d'insécurité omniprésent actuellement chez le politique qui les légitime ? N'est-elle pas la marque d'une École coupée du réel, éloignée du monde. L'élève prisonnier doit montrer patte blanche derrière les barreaux flamboyants neufs de l'institution École. Les grilles stigmatisent l'autorité d'un discours autorisé, celui du mythe de l'insécurité, cette paranoïa qui renvoie chacun dos à dos. L'apologie de la méfiance de l'autre a de beaux jours devant elle, de même que l'hypocrisie ambiante autour de l'École malade. À quand l'élève badgé, menotté, suivant la ligne verte des couloirs ? À quand l'élève "pointant" à l'entrée et à la sortie du lycée, à quand cette École déshumanisée ? Que se cache-t-il vraiment derrière la fermeture des grilles ?¹⁶⁹ »

Un peu désabusée, quelque peu ironique, la presse lycéenne tente de prendre de la distance avec les mesures prises :

« À La Riche, ce n'est pas avec des murs de prison de dix mètres de haut, quatre caméras, cinq ou six mètres de grillage, un futur portail "électronique" et un pion devant celui-ci, que l'absentéisme deviendra chronique !¹⁷⁰ »

Si elle se moque ou dramatise l'application d'une politique jugée ultra-sécuritaire dans les lycées, elle se montre plus pragmatique au sujet des Centres éducatifs fermés (CER). Ces centres pour mineurs délinquants entraînent des réactions d'hostilité chez les journalistes.

« Alors que l'âge minimal d'incarcération pour un mineur passe au stade inférieur, les centres fermés seront-ils une solution efficace ? (...) La création d'un centre fermé viserait (...) à réhabiliter de jeunes délinquants en leur faisant pratiquer des

169) *Eh ! Victor*, lycée Victor-Bérard, Morez, mars 2003.

170) *La Fenêtre*, n°1158, lycée Notre-Dame-la-Riche, Tours.

activités d'intérêt public (...) pour leur donner une certaine qualification et les aider à entrer pour de bon dans le monde du travail. (...) On est (...) en droit de se demander si ce système (...) ne fût pas une grande manœuvre de l'Etat pour rassurer un certain électorat.¹⁷¹ »

Dans leurs articles portant sur les CER, les rédacteurs n'hésitent pas à hypothéquer les chances de réussite de telles initiatives. L'instauration de ces « prisons pour mineurs » s'inscrit, selon eux, dans une filiation totalement opposée à celle du système éducatif traditionnel.

Plus précisément, les lycéens s'interrogent sur le bien-fondé de la mission citoyenne et d'insertion annoncée par le gouvernement, estimant que celui-ci a opté pour une « *politique dure* ».

171) *L'Echo de la Rue*, lycée du Léon, Landivisiau, novembre 2002.

III La reproduction des valeurs sociétales

Méritocratie, système capitaliste, concurrentiel, les journaux lycéens définissent volontiers leur univers scolaire comme une reproduction à petite échelle du fonctionnement des sociétés occidentales. La compétitivité, le stress permanent, l'élitisme seraient les valeurs fondatrices de l'éducation.

A. Compétitivité et stress

1. De l'intérêt d'évaluer

La presse lycéenne, en se référant au fonctionnement au mérite de l'Éducation nationale, adopte une attitude ambivalente. Les jeunes journalistes, en effet, semblent avoir assimilé le principe implicite de compétitivité entre élèves, défendant la légitimité de l'évaluation scolaire et l'attaquant alternativement.

Lorsque le principe de l'évaluation est commenté dans la presse lycéenne, il est parfois défendu et même apprécié, à travers différents types d'articles, mettant en évidence ses enjeux, ses dispositifs, les raisons de sa nécessité et la satisfaction que procure l'obtention de bons résultats. Une bonne moyenne, le passage dans la classe supérieure obtenu, une mention honorifique sont agréablement perçus, sanctionnant les efforts fournis par les élèves travailleurs. La réussite scolaire est souvent présentée comme une nécessité, voire un impératif, comme le prouvent les conseils prodigués par les comités de rédaction dès le début de l'année scolaire.

L'accomplissement de soi est associé avec des études réussies. Avoir de « bonnes notes », obtenir d'« excellents résultats » est bien davantage cité que le plaisir d'apprendre, de se perfectionner, d'acquérir des connaissances. En cela, les journalistes lycéens paraissent avoir totalement intégré le fonctionnement méritocratique de l'école. Les bons résultats participent à la construction d'une image satisfaisante de soi et cela n'est pas remis en question.

Plus problématiques, les mauvaises notes ne paraissent pas être le reflet toujours exact du niveau des élèves : les reproches formulés concernent alors l'iniquité des jugements des enseignants, l'arbitraire de certaines évaluations, les grilles de notation inefficaces ou discutables. Surtout, le stress engendré par les examens (peur de l'échec, ampleur des cours à apprendre) et l'annonce à la famille de résultats décevants sont particulièrement mal vécus :

« Avoir une sale note, sur le coup on s'en fout. Mais le plus dur, c'est d'affronter le mécontentement plus ou moins marqué de ses parents.¹⁷² »

Plus rarement, les journalistes remettent en cause le bien-fondé de l'évaluation.

- En premier lieu, la sanction, rédhibitoire, transforme profondément la nature des relations entre l'élève et le maître et la corrompt. Le journal Ramdam livre à ce propos une réflexion intéressante :

« L'expression "mettre en examen", c'est-à-dire procéder, en matière criminelle, à l'interrogatoire d'un suspect et à l'exposition des charges, évoque bien la connotation judiciaire que revêt l'épreuve écrite et orale infligée aux étudiants. Nul ne songe ici à nier l'utilité de contrôler l'assimilation des connaissances, le degré de compréhension, l'habileté expérimentale. Mais faut-il pour autant travestir en juge et en coupable un maître et un élève qui ne demandent qu'à instruire et à être instruit ? De quel esprit despotique et désuet les pédagogues s'autorisent-ils pour s'ériger en tribunal et trancher dans le vif avec le couperet du mérite et du démérite, de l'honneur et du déshonneur, du salut et de la damnation ?

À quelles névroses et obsessions personnelles obéissent-ils pour oser jalonner de la peur et de la menace d'un jugement suspensif le cheminement d'enfants et d'adolescents qui ont seulement besoin d'attentions, de patience, d'encouragements et cette affection qui a le secret d'obtenir beaucoup en exigeant peu. N'est-ce pas que le système éducatif persiste à se fonder sur un principe ignoble, issu d'une société qui ne conçoit le plaisir qu'au crible d'une relation sado-masochiste entre maître et esclave : "Qui aime bien châtie bien" ? C'est en effet de la volonté de puissance, non de la volonté de vivre, que de prétendre à un jugement. Juger empêche de comprendre pour corriger. Le comportement de ces juges, eux-mêmes apeurés par la crainte d'être jugés, détourne de qualités indispensables l'élève qui s'engage dans sa longue marche vers l'autonomie : l'obstination, le sens de l'effort, la sensibilité en éveil, l'intelligence déliée, la mémoire constamment exercée, la perception du vivant sous toutes ses formes et la prise de conscience des progrès, des retards, des régressions, des erreurs et de leur correction.

Aider un enfant, un adolescent à assurer sa plus grande autonomie possible implique sans nul doute une lucidité constante sur le degré de développement des capacités et sur l'orientation qui les favorisera. Mais qu'y a-t-il de commun entre le contrôle

172) *Le Dindon*, lycée Fustel-de-Coulanges, Strasbourg, mars 2003.

auquel il se soumettrait, une fois prêt à franchir une étape de la connaissance, et la mise en examen devant un tribunal professoral ?¹⁷³ »

- D'autre part, de mauvaises performances scolaires n'induiraient pas nécessairement l'échec professionnel et personnel des lycéens. Des exemples de personnages célèbres servent à étayer l'idée que, contrairement à ce qui est traditionnellement avancé, les autodidactes réussissent, une fois adultes, aussi bien sinon mieux que les élèves brillants grâce, entre autres, à leur non-conformisme.

À l'instar du contrôle continu, mais de manière plus récurrente, les épreuves du diplôme de fin d'année sont également commentées dans la plupart des journaux.

2. Le bac : enjeux et appréhensions

Les élèves qui s'apprêtent à passer le baccalauréat ou le BEP expriment souvent leurs appréhensions quant à l'obtention de leur diplôme, sésame pour l'avenir universitaire ou professionnel. Outre ces témoignages tourmentés, les journaux publient des conseils et des encouragements, tentent de désacraliser l'épreuve du bac, afin de rassurer les impétrants.

L'expression de l'angoisse

Les journaux lycéens rassemblent de nombreux témoignages d'inquiétudes et de doutes ressentis par les élèves qui s'apprêtent à passer leur diplôme de fin d'études. En cours d'année, se manifestent les premières angoisses, suscitées par le déroulement des examens blancs, qui se doublent d'un certain scepticisme, quelle que soit l'issue de l'examen, à propos d'un avenir professionnel jugé compromis d'avance :

« Brièvement, André me raconte son parcours. J'apprends avec surprise qu'il sort d'une fac de médecine qu'il a dû quitter au milieu de sa dernière année parce qu'il était endetté jusqu'au cou par les emprunts qu'il a dû faire pour payer son appartement et ses études, (...) et maintenant, à 25 ans, il se retrouve à la rue et ne possède plus rien du tout. Aujourd'hui (...) t'as pas de tunes, tu peux pas t'instruire, tu crèves dans la rue. (...) Alors qu'on arrête de mentir aux jeunes en leur disant : "Si tu passes pas ton bac, tu seras un clochard !" ¹⁷⁴ »

Il n'est pas étonnant que les futurs bacheliers profitent des pages du journal pour déverser leur flot d'angoisses, avant, pendant et après l'épreuve fatidique. Tous se déclarent vraiment stressés les quelques jours précédant la baccalauréat, décrivant

173) *Ramdam*, lycée Raymond-Queneau, novembre 2002.

174) *La Soupe*, LEGTP et CFA Stanislas, Wissembourg, décembre 2002.

leurs maux, qu'ils soient physiques ou psychologiques. Un micro-trottoir attend parfois les lycéens à la sortie de leurs épreuves, les questionnant sur leurs impressions à l'issue de chaque épreuve. Des pronostics sont lancés en fonction des impressions des élèves, du degré de difficulté des sujets :

« *Jeudi 8 h : Philo. Max* : "Une journée vraiment spéciale commence... ! En fait, j'ai l'impression d'avoir un nœud à l'estomac. Mais ça doit être dû au début des épreuves ! (...) C'est un demi-soulagement après l'épreuve mais l'essentiel reste à faire !" *Anne-J.* : "Pour la philo, j'ai pas trop paniqué. Bon c'est vrai que pour la première épreuve on stresse pas mal ! (...)" *Lundi 8 h : Histoire-Géographie. (...) Anne-J.* "(...) En tout cas, après cette épreuve, on se sent mieux !" (...) *Mercredi 8 h : Sciences économiques et sociales (...) Anne-J.* : "L'épreuve d'éco c'était quand même THE STRESS, pourtant j'avais bien révisé.¹⁷⁵" »

Les stratégies de gestion du stress

La mise en commun d'expériences douloureuses, inquiétantes, incite à prendre un certain recul... L'écriture, libératoire, évacue les tensions, le sentiment communautaire se trouve renforcé.

Pour pallier l'angoisse du baccalauréat, les journaux lycéens sont prodigues d'encouragements, vantent les diplômes préparés, cherchent à relativiser avec humour les obstacles et les angoisses¹⁷⁶. À l'issue des épreuves, les journaux adressent des messages de félicitations aux courageux bacheliers.

Les conseils échangés entre élèves en vue d'obtenir leur bachot sont par ailleurs monnaie courante dans les journaux et se découpent selon deux temporalités différentes. Ceux à moyen terme préconisent dès le début de l'année civile de préparer

175) *Le P'tit Raoul*, lycée R. Valdepied, Evron, octobre 2002.

176) Typologie des stratégies de gestion du stress :

Thèmes	Nombre d'items	Fréquence (%)
Conseils pratiques	16	27,1
Expression du stress	14	23,7
Enjeux	11	18,7
Encouragements	10	16,9
Félicitations	4	6,8
Humour	4	6,8
Total	59	100

les examens en mettant au point un programme afin de bien gérer son temps libre, une méthode, car « *le travail régulier est prépondérant pour la réussite du bac ; et oui, il fallait s'y prendre plus tôt. Les fiches sont les outils les plus adéquats. Les révisions ne se font pas une semaine avant les épreuves.*¹⁷⁷ » D'autres s'appliquent au moment des épreuves proprement dites. Des recommandations somme toute banales, qui ont toutefois le mérite de témoigner d'une véritable solidarité lycéenne avant l'échéance tant attendue.

Les journaux préfèrent aider les élèves longtemps à l'avance (deux tiers des items sont réservés à l'organisation du travail scolaire les quelques mois ou les quelques semaines précédant les examens) plutôt que de se concentrer sur le jour des épreuves. Les conseils ne sont d'ailleurs pas de même nature.

Les articles consacrés au déroulement des épreuves sont axés sur des conseils pratiques (être frais et dispos, avoir son matériel, ne pas oublier ses papiers d'identité, la liste des textes pour les oraux, les convocations, etc.). Les astuces de dernière minute, applicables durant la semaine des examens, concernent l'hygiène de vie, décourageant l'usage de médicaments et de stimulants, tels le tabac et le café :

« *EXAMS. Quelques petits trucs à connaître : aucun médicament n'améliore la mémoire... ; le bruit (fond sonore, musique...) nuit à la mémorisation. ; le tabac et le café stimulent pendant quelques minutes la capacité d'attention mais à la longue, ils entraînent une surexcitation qui gêne la concentration.*

Typologie et fréquence des conseils échangés entre élèves				
Thèmes	Conseils	Nombre d'items	Fréquence (%)	Total (%)
Préparation du bac	Travail	12	33,4	61,2
	Méthodologie	5	13,9	
	Prép. mentale	4	11,1	
	Triche	1	2,8	
Le jour des épreuves	Hygiène de vie	5	13,9	38,8
	Matériel	3	8,3	
	Alimentation	3	8,3	
	Gestion du temps	3	8,3	
Total		37	100	100

177) *Le P'tit Raoul*, lycée R. Valdepied, Evron, octobre 2002.

Le jour J, n'oubliez pas : vos papiers : carte d'identité, convocation ; le matériel : calculatrice (selon l'épreuve), stylos et cartouches de rechange, effaceur, règle, gomme, crayons de couleur ; la liste des textes pour les oraux, le "ravitaillement" : eau, barres de céréales...¹⁷⁸ »

La triche n'est évoquée que de manière anecdotique. Si les jeunes ne la condamnent pas officiellement, ils n'en recommandent pas non plus l'usage :

« Méthode plus dangereuse mais assez efficace, qui demande du courage et beaucoup d'imagination : la triche. Tricher au bac c'est interdit et puni par la loi de cinq ans d'interdiction de passage d'examens et de concours en tout genre, dont le bac et le permis de conduire, sur le territoire français, sachez-le. Cela dit, ça reste souvent la dernière solution pour ne pas se vautrer.¹⁷⁹ »

Sincèrement désireux d'aider leurs camarades, les rédacteurs se montrent dans l'ensemble sérieux en émettant leurs recommandations ; plus rares sont ceux qui préfèrent le pastiche, conseillant de manière saugrenue leurs lecteurs :

« Comment réussir son oral de bac en 10 leçons ?

Avant : La consommation d'ail et de beignets au coulis de framboise est fortement déconseillée ; Réviser ses textes ; Ne pas se tromper de jour, de lieu, d'année ; Marquer son territoire

Pendant : Imaginez votre examinateur dans une situation embarrassante ; Mettez-vous en position du lotus pour vous décontracter ; Fixez sans ciller votre examinateur ; Essayez de battre le record de "euh...", "donc...", "mmh..." : 10 à la minute ; N'oubliez pas de citer d'illustres inconnus ; L'abus d'alcool nuit à la santé ; Utiliser le verlan peut s'avérer marrant ; N'oubliez pas de féliciter votre examinateur pour sa sublime tenue vestimentaire.¹⁸⁰ »

Par ailleurs, la presse lycéenne en évoquant le baccalauréat et plus globalement les orientations que les lycéens choisissent ou subissent, se montre sensible à la « cote » de leur établissement et de leur section.

178) *Le Point Virgule*, 05/03, lycée Pasteur, Le Blanc (36).

179) *Le Pensément*, LEGTP et CFA Stanislas, Wissembourg, mai 2003.

180) *Le Kanal Déchaîné*, lycée Lakanal, Sceaux, juin 2003.

B. Élitisme et ségrégation au sein du lycée

1. Orientations électives

Les lycéens, notamment du privé, portent un réel intérêt au classement de leur établissement au niveau local, régional ou national :

« Autre précision, sur les douze premiers lycées, huit sont privés... Alors, pourquoi ? Situation sociale différente dans les lycées privés ? Sélection importante dès l'entrée dans l'établissement ? Très bon suivi des élèves qui sont "poussés" par l'équipe éducative ?¹⁸¹ »

L'attention portée à la cote de son lycée est en effet synonyme d'une certaine forme d'attachement. La fierté d'appartenir à tel ou tel établissement deviendrait donc une source de motivation supplémentaire pour les élèves :

« La cuvée 2002 du bac nous a réservé d'assez bonnes surprises : médaille d'or aux BEP secrétariat avec 93,8 % de réussite. L'argent est attribué aux bacheliers littéraires avec 88,6 %. Les sections générales ne s'en sortent pas trop mal avec 79 % en ES, 75,6 % en STT, 72,5 % en S et 66,7 % en BEP compta. Même avec un petit 50 % de réussite, les BTS surpassent la moyenne académique (30 %). Le résultat, toutes séries confondues, est de 76,9 % contre 78,8 % au niveau national. Bravo quand même !¹⁸² »

Le sentiment d'appartenance à un établissement scolaire développe une fierté revendiquée par les lycéens. Outre la cote des lycées, la différenciation opérée entre les élèves, par le biais des inscriptions en différentes filières d'études, induit certaines ségrégations fréquemment dénoncées dans les journaux lycéens.

Trois niveaux de ségrégation scolaire critiqués ou véhiculés par la presse lycéenne sont à noter :

- la mise en valeur des lycées généraux au détriment des professionnels,
- au sein des lycées généraux le manque de reconnaissance des séries littéraires et
- les stéréotypes négatifs attribués aux filières techniques¹⁸³.

181) *La Fenêtre*, n° 1163, lycée Notre-Dame-la-Riche, Tours, 7 avril 2003.

182) *Quoi d'neuf Pascal ?*, lycée Blaise-Pascal, Brie-Comte-Robert, octobre 2002.

183) Sur dix-huit items relevés concernant la ségrégation des filières, il est à noter que les lycées professionnels sont davantage concernés que les centres d'apprentissage (29,4 % contre 11,8 %). Les classes littéraires et techniques se sentent aussi méprisées, sentiment qui n'apparaît pas chez les journalistes issus des filières scientifiques.

La filière professionnelle

Nombre de journaux de lycées professionnels expriment leur lassitude ou leur colère, face à la mauvaise réputation dont leur filière est bien souvent victime. Les lycéens s'insurgent notamment contre la dépréciation d'un lycée professionnel qu'ils s'efforcent tant bien que mal de défendre :

« Il faut arrêter de véhiculer cette idée : les intellos d'un côté, les manuels de l'autre. Ras-le-bol d'entendre ce genre de propos ! Le professionnel est trop souvent dévalorisé. Pourtant, nous en avons besoin. Des mains qui travaillent sans cerveau je n'en connais pas encore. Alors pourquoi cette ségrégation ?¹⁸⁴ »

Ils estiment aussi que les adultes sont les premiers à les déjuger :

« *Au collège, certains professeurs privilégient une orientation générale plutôt que professionnelle sans tenir compte forcément du désir des élèves ni de leurs perspectives. Nous sommes nombreux au lycée à avoir CHOISI notre orientation.*¹⁸⁵ »

« *Mon lycée professionnel m'a sorti du collège et m'a sauvé, et je suis loin d'être le seul à penser de la sorte. Pourquoi le lycée professionnel souffre-t-il souvent, auprès de collège, d'une image défavorisée du conseil d'orientation ?*¹⁸⁶ »

La majorité des textes signés par des élèves d'établissements professionnels sont consacrés à l'exposition des qualités de leur filière d'étude¹⁸⁷. La justification permanente de la légitimité de leur cursus sous-tend, en creux, que les rédacteurs imaginent les critiques de leurs détracteurs potentiels et s'efforcent de les prévenir.

Dans les lycées généraux, le même type de sentiment anime les journalistes des filières littéraire et technique.

Les filières technique et générale

Les élèves de STT se plaignent d'un manque de reconnaissance, se rebellent contre l'idée que leur section est « *une voie de garage* », « *de facilité* ». Ils se sentent mépri-

184) *La Causette d'Augustin*, lycée Augustin-Boismard, Brionne, mai 2003.

185) *Ibid.*

186) *Le Mur*, Lycée professionnel Jean-Guéhenno, Saint-Armand-Montrond, mai 2003.

187) Témoignage de cette jeune fille : « *L'année dernière, j'étais en 2de avec option SMS (Sciences médico-sociales), et ça ne me branchait pas trop. Alors, j'ai décidé de faire un BEP sanitaire et social, et franchement c'est GÉNIAL ! Le Lycée professionnel c'est, comme qui dirait, une ambiance familiale. Même la mentalité n'est pas la même.* » Le Biface, lycée Boucher-de-Perthes, Abbeville, mars 2003.

sés tant par les enseignants que par les autres lycéens. Les jeunes rédactrices s'insurgent aussi contre l'idée que les filières techniques sont réservées aux garçons.

Les journalistes des classes littéraires estiment quant à eux que les scientifiques sont toujours trop mis en avant, et dans une moindre mesure, ceux des classes de sciences-économiques. S'ils reconnaissent aisément que les sciences dures mènent aux carrières professionnelles les plus prestigieuses et les mieux rémunérées¹⁸⁸, ils n'en déplorent pas moins l'attitude qui consiste à jauger de la qualité d'un établissement en fonction du nombre de ses classes scientifiques et de leur résultat au baccalauréat.

Cet regret est fréquemment accompagné d'une dose d'autodérision, à l'égard d'études qui ne sont pas en adéquation avec les besoins du marché du travail. Les journalistes sont en effet sensibles aux possibilités d'être attractifs pour des entreprises. Ils ont conscience du statut et du degré de reconnaissance qu'impliquera à terme, dans le choix d'un métier, leur orientation scolaire.

Instrument privilégié pour faire part des injustices, le journal lycéen est aussi un canal qui sert de médiation entre soi et les camarades, entre les lycéens et les adultes, entre le microcosme lycéen et le monde extérieur, qui permet de réfléchir aux valeurs de notre société.

2. De la nécessité de travailler

Perméables aux discours sociétaux sur le travail, ils tiennent un double discours - oscillant entre une culture de l'effort et l'éloge d'une certaine nonchalance - le décrivant tour à tour comme un accomplissement salvateur et une malédiction.

La réussite professionnelle, l'ambition, se traduisent dans les journaux lycéens par l'importance accordée à l'orientation et aux incitations à bien travailler. Qu'ils proviennent d'établissements professionnels, techniques ou généraux, la majorité des journaux lycéens désire démontrer que les choix d'orientation sont primordiaux. De nombreux sujets, à contenu essentiellement informatif, donnent des indications concernant le panel des filières, des spécialités et des matières optionnelles. Mais les jeunes journalistes ont surtout à cœur d'informer leurs lecteurs sur les possibilités d'orientation après le baccalauréat, particulièrement ceux qui préparent un diplôme

188) Ainsi les journalistes du lycée Henri-IV précisent que : « La voie scientifique reste, dans de nombreux esprits, le chemin magique, la voie royale dont l'écho résonne, ordonnant aux portes des métiers de demain : "Sésame ouvre-toi !" » *Untitled*, lycée Henri-IV, Paris, mars 2003.

professionnel (ils sont deux fois plus nombreux à traiter des études qui leur sont offertes après le bachelier). Sans doute la poursuite d'études par les lycéens des bacs généraux va davantage de soi que pour les impétrants des bacs professionnels. Ces derniers recommandent à leur lectorat de bien réfléchir avant de poursuivre leurs études :

« Préparer un BTS : une décision à ne pas prendre à la légère. Interrogez-vous sur votre motivation réelle pour continuer des études, votre niveau scolaire dans les matières générales et dans les matières professionnelles. »¹⁸⁹

Concernant les filières générales, les conseils diffèrent quelque peu. Il n'est pas question de s'interroger sur l'intérêt de poursuivre des études après le bac, il s'agit plutôt de ne pas se tromper, les classes préparatoires étant vivement recommandées à cette fin. Les journaux désirent être pertinents, en donnant toutes les précisions dont ils disposent concernant la constitution des dossiers et les dates auxquelles il faut les rendre. Ils expriment aussi l'angoisse de jeunes qui se cherchent :

« Malgré cela, la peur de passer un an dans une filière pour se rendre compte finalement que l'on n'est pas fait pour, nous hante tous un jour ou l'autre, même les plus motivés. »¹⁹⁰

Plus encore que l'orientation étudiante, l'avenir professionnel préoccupe les jeunes journalistes, en particulier au sein des lycées professionnels. Visant davantage l'apprentissage d'un métier que les lycées techniques et généraux, l'orientation professionnelle fait l'objet de trois fois plus d'articles dans les établissements professionnels. Les journaux retranscrivent et vantent les ateliers auxquels ils participent, dont l'objectif de pré-professionnalisation est clairement identifié.

Savoir précisément le métier auquel on aspire est considéré comme un atout :

« Pour réussir, dit-on, dans l'apprentissage de son métier, il faut avant tout trouver des raisons de l'aimer. Quand, au bout de longues heures d'atelier et de matières générales (à l'école), on s'aperçoit en fin de trajet (après le BEP ou le Bac pro) des perspectives d'épanouissement personnel dans son métier, on oublie (ou presque) les difficultés scolaires quotidiennes et on surmonte plus facilement les obstacles qui jalonnent le cours de la formation de chaque élève ; ça motive de savoir ce que l'on veut faire. »¹⁹¹

189) *Que Pasa à la Sainte-Fa ?*, Lycée professionnel Sainte-Famille, Besançon, juin 2003.

190) *S.MUR*, lycée Notre-Dame-du-Mur, Morlaix, avril 2003.

191) *Coucou Niouzes*, Lycée professionnel René-Couzinet, Challans, mai 2003.

Qu'ils soient confiants ou angoissés dans la perspective de leur future insertion professionnelle, il apparaît clairement que les lycéens partagent le même intérêt pour leur orientation. Autrement dit, dès le lycée, les jeunes ont conscience du contexte économique actuel, dominé par un marché de l'emploi précaire dans un certain nombre de domaines. Cet enjeu professionnel s'accompagne d'une prise de conscience collective de la valeur du travail.

Premier mode d'incitation au travail : l'encouragement à s'investir dans les études consiste à rappeler l'enjeu des efforts fournis, en n'omettant pas d'ajouter un message de solidarité aux lecteurs. Ils emploient aussi volontiers le mode des reproches à l'égard des élèves oisifs, en les culpabilisant. Ils prônent aussi le recours au soutien scolaire et les conseillent de manière pratique sur les méthodes de travail les plus efficaces :

« Alors pour cette nouvelle rentrée au lycée, voici quelques conseils pour mieux réussir cette année ! (...) Pour profiter des cours au maximum, des études ont montré qu'il était préférable de s'asseoir aux premiers rangs. (...) Essayez aussi de participer un maximum : cela vous obligera à écouter et réveillera votre appétit intellectuel. Si vous n'avez pas bien compris, n'attendez pas que le prof avance dans la leçon pour le faire savoir et demander une nouvelle explication.¹⁹² »

Le constat des difficultés qui attendent les lycéens - choix d'une orientation après le bac, chômage des jeunes diplômés, inadéquation entre les cours et les réalités du marché - peut aussi amener un certain nombre de journalistes à se démotiver. Aveu d'inappétence pour le système scolaire ou claire apologie de la paresse, certains journalistes provoquent. Quels sont les arguments avancés ?

- Une masse de travail démesurée qui n'a pas grand sens. Les devoirs à la maison, un emploi du temps jugé excessivement chargé sont fréquemment invoqués.

- Le manque de liberté au sein du lycée jugé aliénant.

192) Les incitations au travail :

Thèmes	Nombre d'items	Fréquence (%)
Encouragements	12	36,4
Reproches	8	24,2
Valorisation du soutien scolaire	7	21,2
Conseils pratiques (hors bac)	6	18,2
Total	33	100

- Le stress provoqué par un surinvestissement de la part des élèves et de leurs familles.
- Les lacunes accumulées qui rendent vaines les tentatives de se mettre au niveau.
- L'ennui.
- La fatigue générale¹⁹³.

On relève donc au sein de la presse lycéenne un double discours : à côté d'une valorisation du travail, de la rigueur et du mérite, se manifeste un éloge de la paresse, considérée comme légitime. La civilisation des loisirs, la culture de l'image et de l'imédiateté sont posées par antinomie à l'École, porteuse d'une discipline surannée :

« Cher Monsieur Ferry, l'ennui existe bel et bien, mais derrière ce mot, à peine murmuré par l'École, s'amorce la résurrection des vieux principes de la IIIe République : il faut perdre du temps, il faut souffrir pour apprendre ! Point n'est de désir, cet adage loue en premier lieu l'ascétisme des écoles chrétiennes de jadis. Les regards sont ternes, sans vie. (...) La violence symbolique est patente quand l'École nie le droit à l'imprévisible.¹⁹⁴ »

193) Facteurs de démotivation scolaire :

Thèmes	Nombre d'items	Fréquence (%)
Surcharge de travail	9	41
Manque de liberté	3	13,6
Stress	3	13,6
Lacunes	3	13,6
Ennui	2	9,1
Fatigue	2	9,1
Total	22	100

194) *Eh ! Victor*, lycée Victor-Bérard, Morez, mars 2003.

Conclusion

L'étude de la presse lycéenne met en évidence tout l'intérêt que les jeunes portent à leur lycée, leur cursus, leurs enseignants. La réalisation d'un journal favorise la participation des lycéens au dialogue au sein de la communauté scolaire, lance un appel à leurs pairs mais aussi aux adultes en charge de leur éducation.

Cette recherche nous a permis de dégager trois lignes forces, dans la représentation que donnaient les journalistes lycéens du système éducatif. Tout d'abord, le cadre scolaire est perçu à la fois comme un lieu d'investissement identitaire, un espace de socialisation et l'incarnation d'un système scolaire perfectible. De la même façon, l'affectif entre en ligne de compte dans l'image que se font les élèves du corps enseignant. En effet, s'ils reconnaissent la légitimité de leurs professeurs à enseigner, ils déplorent le manque de proximité de ces derniers, et utilisent parfois le journal comme un instrument ludique de contre-pouvoir. Enfin, le système éducatif d'une manière générale est tour à tour valorisé et dénigré, à propos de ses missions de formations professionnelle et citoyenne, de l'enjeu politique qu'il constitue, et des valeurs sociétales qu'il aurait tendance à reproduire.

Par leurs interrogations, leurs critiques, ou de simples états des lieux, les lycéens valorisent, soulèvent ou remettent en question les principes et l'organisation des institutions. Compétences professorales, élitisme, fonctionnements de la vie scolaire : chaque composante du lycée est passée au crible des rédacteurs, qui usent de tous les genres journalistiques (satire, billet d'humeur, critique, commentaire ou dessin de presse, interviews, micro-trottoir, courrier des lecteurs...) pour évoquer leur quotidien. Cependant, la presse lycéenne est plus qu'une évocation colorée de la routine scolaire.

Certes, la richesse du vocabulaire, la qualité et la pertinence des idées varient selon les titres et les textes produits par les jeunes rédacteurs. Toutefois, la variété des angles et des thèmes abordés témoignent de la richesse et de l'engagement de la presse lycéenne. L'instauration du droit de réponse appliqué à certains articles relatifs à l'institution scolaire (débat sur l'uniforme ou sur la ségrégation de certaines filières d'études par exemple) témoigne de la faculté des journalistes lycéens à ouvrir leurs pages aux opinions divergentes, autrement dit à favoriser le pluralisme des idées.

Tous les articles que nous avons étudiés ont un point commun : l'attention portée à la déontologie journalistique. En effet, les remises en question du système éducatif, aussi sévères soient-elles, ne dépassent pas les limites du respect d'autrui ni de l'ins-

titution scolaire en général. Autrement dit, il s'agit d'une presse lycéenne en accord avec la circulaire n° 91-051 sur « les publications réalisées et diffusées par les élèves dans les lycées », qui reconnaît le lycée comme un lieu d'exercice de la citoyenneté, devant permettre aux jeunes de se confronter aux principes de la liberté de la presse.

Tentatives de structuration du monde, de compréhension des règles nécessaires pour vivre ensemble, volontés de débattre, de discuter ; autant d'éléments qui donnent aux journaux lycéens un statut d'« atelier de démocratie »*. En ce sens, ils méritent de leurs aînés autant de respect que d'attention.

*) Voir à ce sujet : Jacques Gonnet, *De l'actualité à l'école, pour des ateliers de démocratie*, Paris, Armand Colin, 1995.

Corpus de l'analyse de contenu

Références des titres et numéros référencés

Articles recensés pour l'analyse de contenu

Nombre de titres : 114

Nombre de journaux : 202

1. *A l'Aise Blaise*, 12/02, lycée Blaise Pascal, Colmar (68).
2. *Accent Grave*, 11/02, lycée des Graves, Gradignan (33).
3. *Actu Bahut*, 09/02, lycée l'Odyssée, Pont de Chéruy (38).
4. *Ados News*, 03/03, ESCLI, Ligny-en-Barrois (55).
5. *Amiralement Vôtre*, 05/03, lycée Amiral de Grasse (06).
6. *Antiscoop*, 02/03, lycée Joseph Loth, Pontivy (56).
7. *Attention à la vague*, 02/03, lycée Jean Monnet, Joue-les-Tours (37).
8. *Attention à la vague*, 12/02, lycée Jean Monnet, Joué les Tours (37).
9. *August'un*, 02/03, lycée Augustin Thierry, Blois (41).
10. *Baratinage !*, 05/03, lycée Sophie Barat, Chatenay Malabry (92).
11. *Bat'Mag*, 01/03, LP de Volvic (63).
12. *Bouge ton lycée*, 01/03, lycée Blaise Pascal, Charbonnières-les-Bains (69).
13. *Bouge ton lycée*, 12/02, lycée Blaise Pascal, Charbonnières-les-Bains (69).
14. *Bouge ton lycée*, 03/03, lycée Blaise Pascal, Charbonnières les Bains (69).
15. *Bouge ton lycée*, 06/03, lycée Blaise Pascal, Charbonnières les Bains (69).
16. *Capharnaüm*, 01/03, lycée Bellevue, Toulouse (31).
17. *Censuré*, 10/02, lycée René Descartes, Rennes (35).

18. *Coucou Niouzes*, 05/03, LP René Couzinet, Challans (85).
19. *Coucou Niouzes*, 12/02, LP René Couzinet, Challans (85).
20. *De quoi j'me mêle*, 02/03, lycée Marc Bloch, Bischheim (67).
21. *De quoi j'me mêle*, 03/03, lycée Marc Bloch, Bischheim (67).
22. *Defil'en Aiguille*, 03/03, lycée Louise Michel, Nanterre (92).
23. *Depech'*, 04/03, LP Le Mirail, lycée Rive Gauche, Toulouse (31).
24. *Descartes Mag*, 02/03, lycée René Descartes, Champs (77).
25. *Descartes Mag*, 10/02, lycée René Descartes, Champs sur Marne (77).
26. *Descartes Mag*, 12/02, lycée R. Descartes, Champs-sur-Marne (77).
27. *Descartes Mag'*, 02/03, lycée René Descartes, Champs (77).
28. *Echos de la Rotonde*, 04/03, lycée Camille Sée, Paris (75).
29. *Echos de la Rotonde*, 10/02, lycée Camille Sée, Paris (75).
30. *Eh ! Victor*, 03/03, lycée Victor Bérard, Morez (39).
31. *Ellipse*, 01/03, lycée Lafayette, Clermont-Ferrand (63).
32. *Et Patati et Patata*, 01/03, lycée Claude Bernard, Villefranche-sur-Saône (69).
33. *Et Patati et Patata*, 10/03, lycée Claude Bernard, Villefranche-sur-Saône (69).
34. *Graines d'infos*, 11/02, Journal CFA Horticole, Antibes (06).
35. *Gribouill'Hard*, 01/03, LP Les Huisselets, Montbéliard (25).
36. *Gribouill'Hard*, 04/03, LP Les Huisselets, Montbéliard (25).
37. *Gribouill'Hard*, 12/02, LP Les Huisselets, Montbéliard (25).
38. *Halucin'Eugène*, 11/02, lycée Eugène Livet, Nantes (44).
39. *Hors Sujet*, 05/03, lycée Pasteur, Strasbourg (67).
40. *Hors-Sujet*, 02/03, lycée Pasteur, Strasbourg (67).
41. *Jean C+*, 12/02, lycée Saint-Jean, Salon de Provence (13).
42. *Jean-François*, 03/03, lycée Millet, Cherbourg-Octeville (50).
43. *Jeanho*, 11/02, lycée Jean Guéhenno, Fougères (35).
44. *JHASACTRAMAJJYC*, 12/02, lycée Jules Verne, Nantes (44).

45. *Jok'Niouz*, 02/03, Lycée Marie Laurencin, Mennecy (91).
46. *Journal des élèves*, 05/03, LP Jules Viette, Montbéliard (25).
47. *Journal lycéen de l'année*, 06/03, lycée du Pré Saint-Sauveur, Saint-Claude (39).
48. *Kadavre Exquis*, 11/02, lycée Merleau Ponty, Rochefort (17).
49. *Kezako*, 11/02, LP Roumanille, Avignon (84).
50. *Kezako*, 12/02, LP Roumanille, Avignon (84).
51. *Koad'9*, 03/03, lycée La Providence, Montauban de Bretagne (35).
52. *L.S.D*, 05/03, lycée Sonia Delaunay, Cesson (77).
53. *L'Acide*, 12/02, lycée P. Corneille, Rouen (76).
54. *L'Affable*, 05/03, lycée Jean de la Fontaine, Paris (75).
55. *L'Aquarium*, 01/03, lycée Immaculée Conception, Villeurbanne (69).
56. *L'Aquarium*, 05/03, lycée Immaculée Conception, Villeurbanne (69).
57. *L'Arc a dit*, 04/03, lycée de l'Arc, Orange (84).
58. *L'Autruche*, 11/02, lycée Louis Aragon, Givors (69).
59. *L'e Monde*, 02/03, lycée Notre-Dame de Mongré, Villefranche-sur-Saône (69).
60. *L'Ech'ro du Tigre*, 05/03, lycée Clémenceau, Villemomble (93).
61. *L'Ech'ro du Tigre*, 12/02, lycée Clémenceau, Villemomble (93).
62. *L'Echo de la Rue*, 11/02, lycée du Léon, Landivisiau (29).
63. *L'Echo du Moulin*, 03/03, lycée Jean Moulin, Langon (33).
64. *L'e-Monde*, 02/03, lycée Notre-Dame de Mongré, Villefranche-sur-Saône (69).
65. *L'Esprit Montesquieu*, 12/02, lycée Montesquieu, Bordeaux (33).
66. *L'Insolent*, 02/03, lycée Condorcet, Belfort (90).
67. *L'Insolent*, 05/03, lycée Condorcet, Belfort (90).
68. *L'Insolent*, 12/02, lycée Condorcet, Belfort (90).
69. *L'Intégral*, 09/02, lycée Edouard Herriot, Sainte-Savine (10).
70. *L'Intégral*, 10/02, lycée Edouard Herriot, Sainte-Savine (10).
71. *L'Obsédé Textuel*, 01/03, lycée Eugène Delacroix, Maisons-Alfort (94).

72. *L'Obsédé Textuel*, 11/02, lycée Eugène Delacroix, Maisons-Alfort (94).
73. *L'œil du dragon*, 11/02, lycée Herriot, Lyon (69).
74. *L'œil du dragon*, 12/02, lycée Herriot, Lyon (69).
75. *L'Ultimatum*, 02/03, lycée Brest Rive Gauche, Brest (29).
76. *La Causette d'Augustin*, 02/03, lycée Augustin Boismard, Brionne (27).
77. *La Causette d'Augustin*, 05/03, lycée Augustin Boismard, Brionne (27).
78. *La Causette d'Augustin*, 12/02, lycée Augustin Boismard, Brionne (27).
79. *La Fenêtre* n°1087, 07/01/03, Notre-Dame-la-Riche, Tours (37).
80. *La Fenêtre* n°1101, lycée Notre-Dame-la-Riche, Tours (37).
81. *La Fenêtre* n°1107, lycée Notre-Dame-la-Riche, Tours (37).
82. *La Fenêtre* n°1109, lycée Notre-Dame-la-Riche, Tours (37).
83. *La Fenêtre* n°1122, lycée Notre-Dame-la-Riche, Tours (37).
84. *La Fenêtre* n°1135, lycée Notre-Dame-la-Riche, Tours (37).
85. *La Fenêtre* n°1144, lycée Notre-Dame-la-Riche, Tours (37).
86. *La Fenêtre* n°1157, lycée Notre-Dame-la-Riche, Tours (37).
87. *La Fenêtre* n°1158, lycée Notre-Dame-la-Riche, Tours (37).
88. *La Fenêtre* n°1163, 07/04/03, Notre-Dame-la-Riche, Tours (37).
89. *La Fenêtre* n°1184, lycée Notre-Dame-la-Riche, Tours (37).
90. *La Fenêtre* n°1193, lycée Notre-Dame-la-Riche, Tours (37).
91. *La Fenêtre* n°1195, lycée Notre-Dame-la-Riche, Tours (37).
92. *La Fenêtre* n°1197, lycée Notre-Dame-la-Riche, Tours (37).
93. *La Fenêtre* n°1199, lycée Notre-Dame-la-Riche, Tours (37).
94. *La Fenêtre* n°1212, lycée Notre-Dame-la-Riche, Tours (37).
95. *La Fenêtre* n°1218, lycée Notre-Dame-la-Riche, Tours (37).
96. *La Fenêtre*, n°1101, lycée Notre-Dame-La-Riche, Tours (37).
97. *La Fenêtre*, n°1102, lycée Notre-Dame-La-Riche, Tours (37).
98. *La Fenêtre*, n°1116, lycée Notre-Dame-La-Riche, Tours (37).

99. *La Fenêtre*, n°1171, lycée Notre-Dame-La-Riche, Tours (37).
100. *La Fenêtre*, n°1184, lycée Notre-Dame-La-Riche, Tours (37).
101. *La Fugue*, 11/02, Lycée A. Ribot, Saint-Omer (62).
102. *La Fugue*, 12/02, lycée A. Ribot, Saint-Omer (59).
103. *La Plume d'Hermès*, 04/03, lycée Sainte-Geneviève, Rennes (35).
104. *La Rentrée du Poinca*, 10/02, lycée Poincaré, Florange (57).
105. *La Soupe*, 02/03, LEGTP et CFA Stanislas, Wissembourg (67).
106. *La Soupe*, 03/03, LEGTP et CFA Stanislas, Wissembourg (67).
107. *La Soupe*, 05/03, LEGTP et CFA Stanislas, Wissembourg (67).
108. *La Soupe*, 10/02, LEGTP et CFA Stanislas, Wissembourg (67).
109. *La Soupe*, 12/02, LEGTP et CFA Stanislas, Wissembourg (67).
110. *La Vérité*, 12/02, lycée Marguerite de Valois, Angoulême (16).
111. *La Voix des Jeunes*, 02/03, LP Louis Loucheur, Roubaix (59).
112. *Le Biface*, 01/03, lycée Boucher de Perthes, Abbeville (80).
113. *Le Biface*, 03/03, lycée Boucher de Perthes, Abbeville (80).
114. *Le Biface*, 05/03, lycée Boucher de Perthes, Abbeville (80).
115. *Le Biface*, 10/02, lycée Boucher de Perthes, Abbeville (80).
116. *Le Cam'Del*, 03/03, lycée Camille Claudel, Mulhouse (68).
117. *Le Couac*, 10/02, lycée Victor Hugo, Château-Gontier (53).
118. *Le Couac*, 12/02, lycée Victor Hugo, Château-Gontier (53).
119. *Le Déchaîné*, LT Alphonse Heinrich, Haguenau (67).
120. *Le Dessous Descartes*, 02/03, lycée René Descartes, Saint-Genis-Laval (69).
121. *Le Dindon*, 03/03, lycée Fustel de Coulanges, Strasbourg (67).
122. *Le Dragon Bavard*, 01/03, lycée Charles Frey, Strasbourg (67).
123. *Le Dubytatif*, 10/02, lycée G. Duby, Luynes (13).
124. *Le Fruit des Fendus*, 01/03, lycée Michelet, Marseille (13).
125. *Le Fruit Des Fendus*, 10/02, lycée Michelet, Marseille (13).

126. *Le Fruit Des Fendus*, 12/02, lycée Michelet, Marseille (13).
127. *Le Gâteau sur la cerise*, 01/03, lycée Saint-Exupéry, Parentis-en-Born (40).
128. *Le Grand Fernand*, 10/02, lycée Fernand Daquin, Mérignac (33).
129. *Le Journal des élèves*, 05/03, LP Jules Viète, Montbéliard (25).
130. *Le Journal des élèves*, 12/02, LP Jules Viète, Montbéliard (25).
131. *Le Journal du lycée*, 03/03, lycée de Limoux (11).
132. *Le Journal du Lycée*, 05/03, lycée de Limoux (11).
133. *Le Journal du Lycéen*, 12/02, lycée Joliot Curie, Aulnoye Aymeries (59).
134. *Le Journal du nouveau lycéen Chico l'oiseau disco*, 04/03, lycée Jean Moulin, ?
135. *Le K'nar Bouteux*, 02/03, lycée Boutet de Monvel, Lunéville (54).
136. *Le Kanal Déchaîné*, 03/03, lycée Lakanal, Sceaux (92).
137. *Le Melting Pot*, 02/03, lycée Lacassagne, Lyon (69).
138. *Le Mur*, 03/03, LP Jean Guéhenno, Saint-Armand de Montrond (18).
139. *Le Mur*, 05/03, LP Jean Guehenno, Saint-Armand Montrond (18).
140. *Le Mur*, 12/02, LP Jean Guehenno, Saint-Armand-Montrond (18).
141. *Le P'tit Moulin*, 04/03, lycée Jean Moulin, Saint-Armand Montrond (18).
142. *Le P'tit Raoul*, 10/02, lycée R. Valdepied, Evron (53).
143. *Le P'tit Raoul*, 12/02, lycée R. Valdepied, Evron (53).
144. *Le P'tit Raoul*, 2002, lycée Raoul Valdepied, Evron (53).
144. *Le Pauvre Petit Léonce Kröttsche'Peul*, 09/03, lycée N-D de Sion, Paris ou Marseille ?
145. *Le Pensement*, 05/03, LEGTP et CFA Stanislas, Wissembourg (67).
146. *Le Poinca*, 02/03, lycée Poincaré, Florange (57).
147. *Le Poinca*, 05/03, lycée Poincaré, Florange (57).
148. *Le Poinca*, 10/02, lycée Poincaré, Florange (57).
149. *Le Poinca*, 12/02, lycée Poincaré, Florange (57).
150. *Le Point Virgule*, 02/03, lycée Pasteur, Le Blanc (36).

151. *Le Point Virgule*, 05/03, lycée Pasteur, Le Blanc (36).
152. *Le Point Virgule*, 12/02, lycée Pasteur, Le Blanc (36).
153. *Le Roosevelt en avant*, 03/03, lycée Roosevelt, Strasbourg (67).
154. *Le Yoruga's News*, 12/02, lycée Uruguay-France, Avon (77).
155. *Legta'zine*, 01/03, LEGTA de Hyères (83).
156. *Léo de Hurlevent*, 12/02, LPT Hurlevent, Behren les Forbach (57).
157. *Les Echos d'Aragon*, 2002, lycée Aragon, Héricourt (70).
158. *Les News de Malraux*, 02/03, lycée André Malraux, Montataire (60).
159. *Les News de Malraux*, 10/02, lycée André Malraux, Montataire (60).
160. *Les News de Malraux*, 12/02, lycée André Malraux, Montataire (60).
161. *Lettres au petit B*, 11/02, lycée Alain Fournier, Mirande (32).
162. *Lettres au Petit B*, 02/03, lycée Alain Fournier, Mirande (32).
163. *Lettres au Petit B*, 04/03, lycée Alain Fournier, Mirande (32).
164. *Lettres au petit B*, 10/02, lycée Alain Fournier, Mirande (32).
165. *Musset Planet*, 02/03, LP Alfred de Musset, Villeurbanne (69).
166. *Musset Planet*, 05/03, LP Alfred de Musset, Villeurbanne (69).
167. *No Comment*, 03/03, lycée du Sacré-Cœur, Tourcoing (59).
168. *No Comment*, 05/03, lycée du Sacré-Cœur, Tourcoing (59).
169. *No Comment*, 11/02, lycée du Sacré-Cœur, Tourcoing (59).
170. *Opened Mind*, 03/03, lycée Rabelais, Chinon (37).
171. *Paroles d'apprentis*, 04/03, CFA d'Amiens (80).
172. *Paroles*, 11/02, lycée Jacques Prévert, Savenay (44).
173. *Pass l'Info*, 02/03, LP Saint-Germain, Auxerre (89).
174. *Pass l'Info*, 10/02, LP Saint-Germain, Auxerre (89).
175. *Planète Saint-Ex*, 12/02, lycée Saint-Exupéry, Saint-Dizier (52).
176. *Que Pasa à la Sainte-Fa ?*, 02/03, LP Sainte-Famille, Besançon (25).
177. *Que Pasa à la Sainte-Fa ?*, 03/03, LP Sainte-Famille, Besançon (25).

178. **Que Pasa à la Sainte-Fa ?**, 06/03, LP Sainte-Famille, Besançon (25).
179. **Que Pasa à la Sainte-Fa ?**, 12/02, LP Sainte-Famille, Besançon (25).
180. **Quoi d'9**, 02/03, lycée Joliot Curie, Dammarie-les-Lys (77).
181. **Quoi d'9**, 04/03, lycée Joliot Curie, Dammarie-les-Lys (77).
182. **Quoi d'9**, 09/03, lycée Joliot Curie, Dammarie-les-Lys (77).
183. **Quoi d'9**, 12/02, lycée Joliot Curie, Dammarie-les-Lys (77).
184. **Quoi d'neuf Pascal ?**, 10/02, lycée Blaise Pascal, Brie Comte Robert (77).
185. **Quoi d'neuf Pascal ?**, 12/02, lycée Blaise Pascal, Brie Comte Robert (77).
186. **Ramdram**, 11/02, lycée Raymond Queneau, Yvetôt (76).
187. **S.MUR**, 04/03, lycée Notre-Dame du Mur, Morlaix (29).
188. **Séraphin**, 02/03, lycée Notre-Dame des Anges, Saint-Amand-les-Eaux (59).
189. **Séraphin**, 12/02, lycée Notre-Dame des Anges, Saint-Amand-les-Eaux (59).
190. **Splach Mag**, 02/03, LEGTA du Nord, Douai
191. **Splach Mag**, 04/03, LEGTA du Nord, Douai (59).
192. **Splach Mag**, 12/02, LEGTA du Nord, Douai (59).
193. **Tag**, 02/03, lycée Racine, Paris (75).
194. **Tag**, 10/02, lycée Racine, Paris (75).
195. **Tohu Bahut**, 06/03, lycée Bourg-Chevreau, Segre (49).
196. **Tohu-Bahut**, 12/02, LP Sainte-Geneviève, Chambéry (73).
197. **Tollérance**, 2002/03, LP Sainte-Agnès de Vernon (27).
198. **Untitled**, 03/03, lycée Henri IV, Paris (75).
199. **Untitled**, 05/03, lycée Henri IV, Paris (75).
200. **West Mag !**, 04/03, lycée Georges Pompidou, Villeneuve-la-Garenne (92).
201. **Ze Ba-U**, 06/03, lycée d'Artois, Noeux-les-Mines (62).
202. **Zéro de Conduite**, 06/03, lycée Pierre d'Aragon, Muret (31).